

RAPPORT SUR L'INVESTISSEMENT DANS LE MONDE **2020**

**LA PRODUCTION INTERNATIONALE
À L'ISSUE DE LA PANDÉMIE**

**REPÈRES ET VUE
D'ENSEMBLE**

30^e
édition



NATIONS UNIES



RAPPORT SUR L'INVESTISSEMENT DANS LE MONDE **2020**

**LA PRODUCTION INTERNATIONALE
À L'ISSUE DE LA PANDÉMIE**

**REPÈRES ET VUE
D'ENSEMBLE**

30^e
édition



NATIONS UNIES
Genève, 2020

© 2020, Nations Unies

La présente publication est accessible en libre accès en se conformant à la licence Creative Commons créée pour les organisations intergouvernementales, disponible à l'adresse suivante : <http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/igo/>.

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui figurent sur les cartes n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

La photocopie et la reproduction d'extraits sont autorisées à condition d'indiquer précisément la source.

La présente publication a été revue par un service d'édition externe.

Publication des Nations Unies établie par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.

UNCTAD/WIR/2020 (Overview)

PRÉFACE

Les flux mondiaux d'investissements étrangers directs (IED) pâtiront dans une large mesure des conséquences de la pandémie de COVID-19. On s'attend à ce que ces ressources vitales baissent fortement par rapport aux 1 500 milliards de dollars atteints en 2019 et tombent bien en-dessous du creux enregistré après la crise financière mondiale, annihilant ainsi la croissance déjà morose qui avait été celle de l'investissement international au cours des dix dernières années. Les flux à destination des pays en développement seront particulièrement touchés car les investissements axés sur les exportations et les produits de base seront les plus durement frappés.

Les conséquences pourraient se faire ressentir bien après les effets immédiats sur les flux d'investissement. En effet, la crise pourrait favoriser un processus de transformation structurelle de la production internationale au cours de la prochaine décennie et permettre d'accroître la durabilité, mais cela dépendra de la capacité de tirer parti de la nouvelle révolution industrielle et de remédier à la montée du nationalisme économique. La coopération sera cruciale ; le développement durable dépend de l'instauration d'un cadre directif mondial qui continue de favoriser l'investissement international.

Le *World Investment Report* (Rapport sur l'investissement dans le monde), dont nous publions la trentième édition, aide les décideurs en rendant compte des tendances mondiales et régionales de l'IED et de l'évolution nationale et internationale de la politique de l'investissement. Cette année, il fait naturellement le point sur la crise de la COVID-19. À la demande de l'Assemblée générale des Nations Unies, il comprend un chapitre sur l'investissement dans les objectifs de développement durable (ODD). L'analyse montre que les flux privés internationaux alloués à quatre des 10 domaines d'action liés aux ODD n'ont pas notablement augmenté depuis l'adoption de ces objectifs en 2015. Étant donné qu'il reste un peu moins de dix ans pour atteindre les ODD à l'échéance convenue, soit 2030, il est d'autant plus important d'évaluer les incidences des changements annoncés dans le paysage de l'investissement au cours des prochaines années.

C'est pourquoi le Rapport de cette année est une lecture indispensable pour les décideurs et un outil important pour la communauté internationale du développement. Je me félicite de la diffusion des informations et de l'analyse qui y figurent auprès d'un large public dans le monde.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'António Guterres', with a long, sweeping underline that extends to the right.

António Guterres
Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies

AVANT-PROPOS

L'économie mondiale est aux prises avec une grave crise provoquée par la pandémie de COVID-19, dont les répercussions immédiates sur l'IED seront considérables. À plus long terme, les mesures prises en faveur de la résilience de la chaîne d'approvisionnement et d'une plus grande autonomie dans les capacités productives pourraient avoir des conséquences durables.

Toutefois, la COVID-19 n'est pas le seul facteur de changement pour l'IED. La nouvelle révolution industrielle, la montée du nationalisme économique et les tendances en matière de durabilité auront toutes de vastes incidences sur la configuration de la production internationale jusqu'en 2030.

L'évolution globale de la production internationale va dans le sens d'un raccourcissement des chaînes de valeur, d'une concentration accrue de la valeur ajoutée et d'une diminution des investissements internationaux dans les actifs productifs physiques. Elle posera des problèmes immenses aux pays en développement. Depuis des dizaines d'années, les stratégies de développement et d'industrialisation de ces pays reposent sur leur pouvoir d'attraction de l'IED, sur une participation croissante aux chaînes de valeur et une plus grande captation de la valeur ajoutée au sein de ces chaînes, et sur une modernisation technologique progressive dans les réseaux internationaux de production.

La transformation attendue de la production internationale ouvre aussi des perspectives en matière de développement, notamment sous la forme de la promotion d'investissements contribuant à la résilience, de la constitution de chaînes de valeur régionales et de la pénétration de nouveaux marchés rendue possible par les plateformes numériques. Pour saisir ces opportunités, il faudra néanmoins réorienter les stratégies de développement.

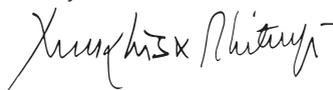
Les investissements dans les exportations qui visent à exploiter les facteurs de production, les ressources et la main-d'œuvre resteront importants. Mais les ressources destinées aux investissements de ce type s'amointrissent et les premières marches de l'échelle du développement risquent d'être beaucoup plus difficiles à monter. Il est nécessaire de procéder à un certain rééquilibrage en faveur d'une croissance fondée sur la demande intérieure et régionale et de promouvoir l'investissement dans l'infrastructure et les services intérieurs.

Il faut pour cela promouvoir l'investissement dans les secteurs liés au ODD. Les grandes quantités de capitaux institutionnels à la recherche d'investissements dans les marchés mondiaux ne vont pas vers des projets d'investissement dans le secteur manufacturier, mais vers des projets créateurs de valeur dans les infrastructures, l'énergie renouvelable, l'eau et l'assainissement, l'alimentation et l'agriculture, ainsi que la santé.

Il ressort du chapitre du rapport consacré à l'investissement dans les ODD que les fonds thématiques durables se développent rapidement sur les marchés mondiaux des capitaux. Dans le même temps, on constate que ces ressources ne vont pas encore vers des investissements sur le terrain dans les pays en développement.

Nous sommes entrés dans la dernière décennie de la réalisation des ODD. Nous devons prendre des mesures pour traduire l'intérêt accru que revêt le financement des ODD en investissements accrus dans les pays en développement.

J'espère que le plan d'action en faveur de l'investissement dans les ODD présenté dans ce rapport guidera et redynamisera les efforts entrepris pour y parvenir.



Mukhisa Kituyi
Le Secrétaire général de la CNUCED

REMERCIEMENTS

Le *World Investment Report 2020* a été élaboré par une équipe dirigée par James X. Zhan. L'équipe était composée de Richard Bolwijn, Bruno Casella, Arslan Chaudhary, Joseph Clements, Hamed El Kady, Kumi Endo, Thomas van Giffen, Kálmán Kalotay, Joachim Karl, Isya Kresnadi, Oktawian Kuc, Jing Li, Anthony Miller, Kyoungho Moon, Abraham Negash, Yongfu Ouyang, Diana Rosert, Amelia Santos-Paulino, Astrit Sulstarova, Claudia Trentini, Elisabeth Tuerk, Joerg Weber et Kee Hwee Wee.

Une assistance en matière de recherche et des contributions ont été fournies par Chantal Dupasquier, Vicente Guazzini, Yvan Rwananga, Christoph Spennemann, Alessandro Storchi, Nina Vujanovic et Paul Wessendorp. Des observations et des contributions ont été reçues de Yoseph Asmelash, Vincent Beyer, Stephania Bonilla, Tatiana Krylova, Mathabo Le Roux, Maha El Masri, Massimo Meloni, Alina Nazarova, Selahattin Selsah Pasali et Ian Richards.

Une assistance a été apportée en matière de données statistiques par Bradley Boicourt, Mohamed Chiraz Baly et Smita Lakhe. Une assistance informatique a été fournie par Chrysanthi Courti et Elena Tomuta.

Le texte original a été coédité par Lise Lingo. Thierry Alran et Neil Menzies ont élaboré les graphiques et les infographies, et ont composé le Rapport. Celui-ci a été produit avec l'aide d'Elisabeth Anodeau-Mareschal et de Katia Vieu. Nathalie Eulaerts, Rosalina Goyena, Sivanla Sikounnavong ont également apporté leur aide.

Pour l'élaboration du chapitre IV, l'équipe a bénéficié des observations et des conseils de Richard Baldwin, Gary Gereffi, Rajneesh Narula et Taffere Tesfachew, ainsi que de l'avis de Caroline Freund (et des collègues de la Banque mondiale chargés de l'investissement et de la concurrence – Trade, Investment and Competitiveness Global Practice). L'équipe est reconnaissante

des observations et des contributions reçues des personnes suivantes : Emily Blanchard, Fernando Cantu, Alisa DiCaprio, Sami Hamroush, Hyoungmin Han, Francesca Jaworska, Romain Julia, Alexey Kuznetsov, Magdalena Lizardo, Nicolas Maystre, Andrew Mold, Juan Carlos Moreno-Brid, Edo Mahendra, Themba Munalula, Melinda Posey, Andy Prasetyo, Heba Salama, Magdolna Sass, Premila Satyanand, Rita Schmutz, Dietmar Scholz, Ilan Strauss, David Wong et Sangjun Yea.

L'équipe a aussi pu compter sur la collaboration de collègues des commissions régionales de l'ONU lors de la rédaction des sections consacrées aux tendances régionales, dans le chapitre II.

Des observations ont aussi été reçues de la Division de la technologie et de la logistique et de la Division du commerce et des produits de base de la CNUCED dans le cadre du processus interne d'examen collégial, ainsi que du Cabinet du Secrétaire général.

De nombreux fonctionnaires de banques centrales, d'organismes publics nationaux, d'organisations internationales et d'organisations non gouvernementales ont également contribué au Rapport.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	iii
AVANT-PROPOS	v
REMERCIEMENTS	vii
REPÈRES	x
VUE D'ENSEMBLE	1
TENDANCES ET PERSPECTIVES MONDIALES	1
TENDANCES ET PERSPECTIVES RÉGIONALES	8
ÉVOLUTION DES POLITIQUES D'INVESTISSEMENT	18
LA PRODUCTION INTERNATIONALE ENTRE DANS UNE DÉCENNIE DE TRANSFORMATION	25
INVESTIR DANS LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	36

TENDANCES ET PERSPECTIVES DE L'INVESTISSEMENT

-40 % du fait de
la COVID



Chute de l'IED
en-dessous de
1 000 milliards
de dollars

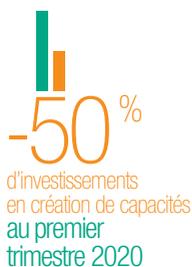
La crise de la COVID-19 va provoquer une chute spectaculaire de l'IED. Selon les prévisions, les flux mondiaux d'IED, dont le montant s'élevait à 1 540 milliards de dollars en 2019, pourraient perdre jusqu'à 40 % de leur volume en 2020. Si tel était le cas, ils passeraient sous la barre des 1 000 milliards de dollars pour la première fois depuis 2005. Ils devraient encore reculer de 5 à 10 % en 2021, avant d'amorcer une reprise en 2022. Un retour de l'IED à la tendance sous-jacente qu'il suivait avant la pandémie

est possible en 2022, mais uniquement selon les prévisions les plus optimistes.

Les prévisions sont très incertaines. L'évolution de l'IED dépendra de la durée de la crise mondiale et de l'efficacité des mesures prises pour atténuer les répercussions économiques de la pandémie. Les risques géopolitiques et financiers, de même que la persistance des tensions commerciales, ajoutent à l'incertitude.

Pour l'IED, la pandémie est un choc sur les plans de l'offre, de la demande et des politiques. Les mesures de confinement ralentissent l'exécution des projets d'investissement en cours. La perspective d'une profonde récession mondiale amènera les entreprises multinationales à réévaluer leurs nouveaux projets. Au nombre des mesures prises pendant la crise figurent de nouvelles restrictions à l'investissement. Les flux d'investissement repartiront lentement à la hausse à partir de 2022, sous l'effet de la restructuration des chaînes de valeur mondiales en faveur d'une plus grande résilience, de la reconstitution du stock de capital et du redressement de l'économie mondiale.

Les mises en garde des entreprises multinationales sur leurs bénéfices sont un signe précurseur. Les 5 000 premières entreprises multinationales, qui représentent l'essentiel des flux mondiaux d'IED, ont vu leurs prévisions de revenus baisser de 40 % en moyenne pour l'année en cours, et certains secteurs



-50 %
d'investissements
en création de capacités
au premier
trimestre 2020

vont même enregistrer des pertes. La chute des bénéfices va nuire à leur réinvestissement, les bénéfices réinvestis représentant en moyenne plus de 50 % de l'IED.

Les premiers indicateurs confirment le caractère immédiat des effets de la crise sur l'IED. Le nombre d'annonces de projets d'investissement dans la création de capacités et de fusions-acquisitions internationales a baissé de plus de 50 % au cours des premiers mois de l'année 2020.

Les nouveaux accords, qui sont une source importante d'investissement dans les infrastructures dans le cadre du financement de projets au niveau mondial, ont chuté de plus de 40%.

Les effets de la pandémie, bien que considérables partout, varient selon les régions. Les pays en développement devraient connaître la plus forte baisse de l'IED, non seulement parce qu'ils dépendent davantage des investissements dans les industries extractives et les secteurs fortement tributaires des chaînes de valeur mondiales (CVM), mais aussi parce qu'ils ne sont pas en mesure de mettre en place les mêmes mesures de soutien économique que les pays développés.

- Dans les pays développés, les flux à destination de *l'Europe* devraient chuter de 30 à 45 %, soit bien plus qu'en *Amérique du Nord* et dans les autres pays développés (baisse comprise entre 20 et 35 % en moyenne), car la situation des pays de la région était relativement plus fragile avant la crise. En 2019, après trois années successives de contraction, les flux à destination des pays développés ont augmenté de 5 % pour atteindre 800 milliards de dollars.
- Selon les prévisions, les flux d'IED à destination de *l'Afrique* devraient chuter de 25 à 40 % en 2020. Le ralentissement sera exacerbé par la faiblesse des cours des produits de base. En 2019, les flux d'IED à destination de l'Afrique ont déjà chuté de 10 % à 45 milliards de dollars.
- Les flux à destination des *pays en développement d'Asie* seront gravement touchés en raison de leur vulnérabilité aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement, du poids dans la région de l'investissement dans les chaînes de valeur mondiales et des voix qui s'élèvent dans le monde en faveur d'une diversification des sites de production. Les entrées d'IED devraient se contracter de 30 à 45 %. En 2019, les flux d'IED à destination des pays de la région ont chuté de 5 % à 474 milliards de dollars, malgré les hausses enregistrées en Asie du Sud-Est, en Chine et en Inde.

- Les flux d'IED à destination de *l'Amérique latine et des Caraïbes* devraient baisser de moitié en 2020. Les perspectives de l'investissement sont sombres car dans plusieurs pays, la pandémie vient aggraver des troubles politiques et des faiblesses structurelles. La répartition sectorielle de l'IED rend les pays de la région vulnérables. En 2019, l'IED en Amérique latine et dans les Caraïbes a progressé de 10 % pour atteindre 164 milliards de dollars.
- Les flux d'IED à destination des *pays en transition* devraient fléchir de 30 à 45 %. Ce déclin annulera en grande partie la hausse enregistrée dans les pays de la région en 2019 (+59 % à 55 milliards de dollars), après plusieurs années de faibles entrées.
- *Les perspectives de l'IED dans les pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables sont extrêmement moroses.* Beaucoup de pays les moins avancés (PMA) sont tributaires de l'IED dans les industries extractives, de nombreux petits États insulaires en développement dépendent des investissements dans le tourisme et les pays en développement sans littoral sont touchés de manière disproportionnée par les blocages de la chaîne d'approvisionnement. En 2019, les entrées d'IED dans les PMA ont chuté de 6 % à 21 milliards de dollars, ce qui représente à peine 1,4 % de l'IED mondial.

Malgré la baisse considérable des flux mondiaux d'IED pendant la crise, le système international de production continuera de jouer un rôle important dans la croissance économique et le développement. Les flux mondiaux d'IED resteront positifs et iront grossir le stock d'IED, qui s'élevait à 36 000 milliards de dollars fin 2019.

ÉVOLUTION DES POLITIQUES D'INVESTISSEMENT

Les politiques d'investissement sont une composante importante de la lutte contre la pandémie. Plusieurs groupements multilatéraux, y compris le G20, ont publié des déclarations en faveur de l'investissement international. Plus de 70 pays ont pris des mesures pour atténuer les effets négatifs de la pandémie sur l'IED ou pour protéger l'économie nationale de prises de contrôle étrangères.

Parmi les mesures de soutien adoptées figurent la facilitation en ligne de l'investissement, les services des organismes de promotion de l'investissement ayant trait à la pandémie et les nouvelles incitations à l'investissement dans la

santé. Plusieurs pays ont durci les mécanismes de contrôle des investissements étrangers afin de protéger le secteur de la santé et d'autres secteurs stratégiques. D'autres mesures ont été prises notamment pour obliger les entreprises privées à réorienter leur production, interdire les exportations de matériel médical et réduire les importations d'appareils médicaux. La crise a aussi ralenti la négociation d'accords internationaux d'investissement (All).

La pandémie pourrait avoir des effets à long terme sur l'élaboration des politiques d'investissement. D'une part, elle pourrait renforcer et solidifier la tendance actuelle à l'adoption de politiques de plus en plus restrictives en ce qui concerne les investissements étrangers dans les secteurs stratégiques. D'autre part, elle pourrait accroître la concurrence entre investisseurs, les pays luttant pour se remettre de la crise. Au niveau international, la pandémie accentuera la nécessité d'une réforme des All car les mesures prises par les pouvoirs publics face à la crise sanitaire et à ses conséquences économiques pourraient créer des tensions avec les obligations contractées dans ces accords.

Apparue ces dernières années, la tendance à un contrôle plus strict des investissements étrangers dans les secteurs stratégiques pour des raisons de sécurité nationale s'est poursuivie en 2019 dans plusieurs pays – presque tous développés. Au moins 11 fusions-acquisitions internationales majeures ont été abandonnées ou bloquées en raison de la réglementation ou pour des motifs politiques.

Attirer l'IED demeure un objectif important de politique publique. En 2019, 54 pays au total ont adopté au moins 107 mesures relatives à l'investissement étranger. Les trois-quarts de ces mesures visaient à libéraliser, à promouvoir et à faciliter les investissements, les pays en développement et les pays avancés d'Asie étant les plus actifs en la matière. Des mesures de libéralisation ont été prises dans les secteurs de l'extraction minière, de l'énergie, des services financiers, des transports et des télécommunications. Plusieurs pays ont rationalisé leurs procédures administratives à l'intention des investisseurs ou ont adopté de nouvelles mesures d'incitation pour promouvoir l'investissement.



+22
en 2019

Nombre total
des All :
3 284

Le régime des All est en pleine mutation. En 2019, le nombre de dénonciations d'All (34) a dépassé celui des nouveaux accords (22) pour la deuxième fois. Le nombre total des All est passé à 3 284 et celui des

dénonciations effectives à 349. Plusieurs autres faits importants auront une incidence sur les politiques d'investissement au niveau international, à savoir la conclusion par les États membres de l'Union européenne d'un accord visant à dénoncer les ABI signés entre eux, le Brexit et l'entrée en vigueur de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine.

Le nombre d'affaires de règlement de différends entre investisseurs et États a passé la barre des 1 000. En 2019, la plupart des 55 procédures connues de règlement de différends lancées en 2019 l'avait été au titre d'un AI signé dans les années 1990 ou avant. Les tribunaux compétents ont rendu au moins 71 décisions quant au fond. Lorsque la responsabilité de l'État avait été reconnue, l'indemnité accordée allait de plusieurs millions à 8 milliards de dollars.

Les progrès accomplis dans la réforme du régime des AI se manifestent dans les accords conclus en 2019. Presque tous les nouveaux AI renferment des dispositions conformes au programme de réforme du régime de l'investissement international de la CNUCED (UNCTAD's Reform Package for the International Investment Regime), le domaine de réforme le plus fréquent étant la préservation de la marge d'action réglementaire des États. Pour soutenir ce processus, la CNUCED lancera son dispositif d'accélération de la réforme des AI plus tard dans le courant de l'année 2020.

LA PRODUCTION INTERNATIONALE ENTRE DANS UNE DÉCENNIE DE TRANSFORMATION



Depuis trente ans, le World Investment Report rend compte de l'évolution de l'IED et des activités des entreprises multinationales. Au cours de cette période, la production internationale a connu deux décennies de croissance rapide, suivies d'une décennie de stagnation. Dans les années 2010, les investissements internationaux dans les actifs productifs physiques ont stagné. La croissance du commerce s'est ralentie, enregistrant une baisse dans les CVM en particulier.

Les années 2010 ont seulement été celles du calme avant la tempête. La crise provoquée par la COVID-19 vient compliquer la situation du système de production internationale, aux prises avec la nouvelle révolution

industrielle, la montée du nationalisme économique et l'impératif de durabilité. Ces trois facteurs approchaient déjà de points d'inflexion. Il semble que la pandémie fera pencher la balance dans cette direction. *Les années 2020 devraient être la décennie de la transformation pour la production internationale.*

Les tendances en matière de commerce et d'investissement se reflètent dans trois grands aspects de la production internationale : le degré de fragmentation et la longueur des chaînes de valeur (courtes/longues), la répartition géographique de la valeur ajoutée (concentrée/dispersée) et les choix de gouvernance des entreprises multinationales qui déterminent la primauté du commerce de pleine concurrence ou de l'IED. Le présent Rapport met en évidence plusieurs configurations-types dans des industries qui, conjointement, représentent la plus grande part du commerce et des investissements mondiaux.

Trois grandes évolutions technologiques, découlant de la nouvelle révolution industrielle, modèleront la production internationale du futur. Ce sont l'automatisation par la robotique, la numérisation de la chaîne d'approvisionnement et la fabrication additive. Chacune de ces évolutions technologiques aura des effets distincts sur la longueur, la répartition géographique et la gouvernance des CVM. Chaque technologie, selon la configuration propre à l'industrie considérée, aplanira, étirera ou infléchira la « courbe du sourire » de la production internationale.

Quant à savoir dans quelle mesure et à quelle vitesse les évolutions technologiques précitées seront adoptées, cela dépendra beaucoup du cadre directif du commerce et de l'investissement, lequel favorise actuellement un regain de l'interventionnisme, la montée du protectionnisme et un abandon du multilatéralisme au profit du bilatéralisme et du régionalisme. Le souci de la durabilité jouera aussi un rôle important, notamment les divergences d'approche entre les pays et entre les régions concernant les objectifs d'émissions et les normes sur les questions d'environnement, de société et de gouvernance (ESG), les évolutions des produits et des procédés dues aux marchés, et les mesures visant à renforcer la résilience des chaînes d'approvisionnement.

Le progrès technologique, l'évolution du cadre directif et les tendances en matière de durabilité font sentir leurs effets sur la production internationale sous de multiples formes. Parfois ces facteurs se renforcent mutuellement, parfois ils divergent.



En outre, ils ont des manifestations différentes selon les secteurs et les régions géographiques. En fonction de l'état initial du secteur concerné, autrement dit, en fonction des configurations-types de la production internationale, ils tendront à favoriser l'un ou l'autre des quatre scénarios ci-après.

1) La *relocalisation* permettra de raccourcir les chaînes de valeur et de lutter contre leur fragmentation, et d'accroître la concentration géographique de la valeur ajoutée. Elle concernera surtout les industries à forte intensité technologique qui sont tributaires des CVM. Ce scénario aura notamment pour conséquences de faire progresser les désinvestissements et de restreindre le bassin d'IED motivés par la recherche de gains d'efficacité. Dans certains pays, il impose une réindustrialisation ; dans d'autres, il oblige à affronter une désindustrialisation précoce. Il devient plus difficile pour les pays en développement d'accéder aux chaînes de valeur mondiales et d'y monter en gamme pour assurer leur développement.

2) La *diversification* entraînera une extension du spectre des activités économiques. Elle concernera surtout les industries de services et les industries manufacturières tributaires des CVM. Ces dernières seront plus accessibles aux nouveaux arrivants (pays et entreprises), mais du fait de la numérisation des chaînes d'approvisionnement, seront soumises à une gouvernance moins stricte et dépendront plus des plateformes et moins des actifs ; la captation de valeur deviendra plus difficile dans les pays d'accueil. La participation aux chaînes de valeur mondiales ne sera possible qu'au moyen d'infrastructures numériques, matérielles et immatérielles, de grande qualité.

3) La *régionalisation* réduira la longueur physique des chaînes d'approvisionnement, mais ne les rendra pas moins fragmentaires. La valeur ajoutée sera plus dispersée d'un point de vue géographique. Ce scénario concernera les industries régionales de transformation, certaines industries tributaires des CVM, et même le secteur primaire. Les investissements régionaux motivés par la recherche de nouveaux marchés seront préférés aux investissements internationaux motivés par la recherche de gains d'efficacité, et les investissements dans des segments verticaux des CVM seront délaissés au profit d'investissements dans des pôles et des groupements industriels de plus grande ampleur. Coopération économique, politique industrielle et promotion de l'investissement deviendront indispensables, au niveau régional, pour la constitution de chaînes de valeur régionales.

4) La *reproduction* aboutira à un raccourcissement des chaînes de valeur et à un regroupement des étapes de production. Elle s'accompagnera d'une plus grande dispersion géographique des activités, mais aussi d'une plus grande concentration de la valeur ajoutée. Elle concernera surtout les industries organisées en étoile (hub-and-spoke) et les industries régionales de transformation. Aux investissements dans des activités industrielles à grande échelle sera préférée la fabrication distribuée, qui nécessite des infrastructures matérielles légères et des infrastructures numériques de qualité. Au niveau local, une base manufacturière et des services aux producteurs seront essentiels pour attirer les segments supérieurs des chaînes de valeur, mais la captation de valeur et la diffusion de technologie ne seront pas garanties.

Si les différents scénarios montrent que la transformation de la production internationale escomptée pourra emprunter plusieurs voies, globalement, le système est soumis à une forte pression qui accroît les risques de disparition et d'érosion des CVM et de diminution des investissements internationaux dans les actifs productifs. La production internationale ayant un rôle important à jouer dans la reprise post-pandémie, la croissance économique, la création d'emplois et les perspectives de développement des pays à faible revenu, *il importe que les décideurs maintiennent un cadre directif du commerce et de l'investissement qui favorise une adaptation progressive – et non brutale – des réseaux internationaux de production.*

Pour les responsables des politiques de l'investissement et du développement, la transformation de la production internationale n'ira pas sans difficultés, mais ouvrira aussi des possibilités.

- Les *difficultés* consisteront notamment en une augmentation des désinvestissements, des réimplantations et des détournements d'investissements, et en une diminution du bassin d'investissements motivés par la recherche de gains d'efficacité, ce qui intensifiera la concurrence pour les IED. Il deviendra plus difficile de capter de la valeur dans les CVM et de faire de la spécialisation verticale un instrument de développement. Les infrastructures construites pour les CVM deviendront moins rentables. L'évolution des déterminants géostratégiques des investissements compromettra souvent les chances des pays en développement d'accueillir les activités d'entreprises multinationales.

- Entre autres *possibilités*, la transformation de la production internationale permettra d'attirer des investisseurs qui cherchent à diversifier leurs sources d'approvisionnement, à accroître la redondance des systèmes et à devenir plus résilients. Le bassin d'investissements régionaux motivés par la recherche de nouveaux marchés gagnera en importance. Avec le raccourcissement des chaînes de valeur, plus d'investissements seront consacrés à la fabrication distribuée et à la production de biens finaux. Les infrastructures et les plateformes numériques rendront possibles de nouvelles applications et de nouveaux services et faciliteront l'accès aux segments supérieurs des CVM.

Pour surmonter les difficultés associées à la transformation de la production internationale et tirer parti des possibilités qu'elle offre, le modèle d'investissement au service du développement doit évoluer. Il faut passer i) d'investissements à vocation exportatrice qui sont motivés par la recherche de gains d'efficacité et affectés à des segments très spécialisés des CVM à des investissements à vocation exportatrice qui, en outre, contribuent à la production destinée aux marchés régionaux et au développement de la base industrielle, ii) d'une concurrence axée sur les coûts en vue d'investissements centralisés à une concurrence axée sur la flexibilité et la résilience en vue d'investissements diversifiés, et iii) d'investissements dans des activités industrielles à grande échelle, auxquels la priorité est actuellement donnée et qui font intervenir des infrastructures lourdes, à des investissements dans des installations de fabrication à petite échelle et des activités de services qui font intervenir des infrastructures légères. Le présent Rapport propose un nouveau cadre pour les politiques d'investissement au service du développement, qui tient compte de ces changements.

Enfin, les stratégies de promotion de l'investissement doivent être orientées vers les infrastructures et les services. Ces trente dernières années, la production internationale et la promotion des investissements à vocation exportatrice dans le secteur manufacturier ont été les piliers des stratégies d'industrialisation et de développement de la plupart des pays en développement. Bien qu'en diminution, les investissements motivés par l'exploitation de facteurs de production, de ressources naturelles et d'une main-d'œuvre à bas coût resteront importants. Inévitablement, la croissance devra être davantage axée sur les demandes intérieure et régionale et sur

Incidences sur le
développement :
des CVM aux
investissements
dans les
ODD



les services. *Les investissements dans les économies verte et bleue, ainsi que dans les infrastructures et les services intérieurs, peuvent grandement contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).*

INVESTIR DANS LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'investissement en faveur des ODD dans les pays en développement

Dans l'édition 2014 du *World Investment Report*, la CNUCED a évalué pour la première fois le montant des investissements nécessaires à la réalisation des ODD dans 10 secteurs pertinents (recouvrant chacun des 17 objectifs) et a estimé le déficit d'investissement à 2 500 milliards de dollars par an dans les pays en développement. Depuis lors, les investissements en faveur des ODD, provenant à la fois de sources intérieures et internationales, publiques et privées, ont clairement progressé dans six des 10 secteurs clefs, à savoir l'infrastructure, l'atténuation des changements climatiques, l'alimentation et l'agriculture, la santé, les télécommunications, et les écosystèmes et la biodiversité. *Cependant, globalement, ces investissements sont nettement insuffisants.*

Financement des ODD sur les marchés mondiaux des capitaux

Les fonds pour le développement durable ont rapidement crû en nombre, en diversité et en taille. Selon les estimations de la CNUCED, ils représentent aujourd'hui entre 1 200 et 1 300 milliards de dollars. Cependant, la plupart des investissements de ces fonds sont réalisés dans les pays développés (par exemple, dans l'énergie renouvelable).

Les fonds pour le développement durable, en particulier les obligations sociales, sont en forte progression, la lutte mondiale contre la pandémie de COVID-19 ayant pour effet d'en multiplier le nombre. Au premier trimestre 2020, les obligations sociales en relation avec la lutte contre la pandémie de COVID-19 ont représenté 55 milliards de dollars et ont ainsi dépassé la valeur totale des obligations sociales émises durant toute l'année 2019. En plein essor, cette forme de riposte du marché obligataire face à la pandémie bénéficie du soutien des places boursières, qui l'exonèrent de droits d'admission à la cote.

Il est probable qu'au cours de la décennie qui vient de s'ouvrir, et qui doit marquer l'aboutissement des ODD, l'offre de produits thématiques durables

sera sensiblement étendue sur les marchés des capitaux. La difficulté sera de savoir *comment asseoir la croissance, tout en consacrant plus de fonds à des investissements en faveur des ODD dans les pays en développement, en particulier dans les PMA.*

Prise en considération des questions d'environnement, de société et de gouvernance

Pour faire progresser les investissements en faveur des ODD, il ne suffit pas de mobiliser des fonds et de les affecter à des secteurs prioritaires. Il faut aussi que *les entreprises exercent leurs activités selon de bonnes pratiques dans le domaine de l'environnement, sur le plan social et en matière de gouvernance, afin que ces investissements aient des retombées positives.* Ici encore, les marchés mondiaux des capitaux ont un rôle décisif à jouer. Les places boursières offrent un tremplin au financement durable et donnent des orientations aux entreprises en matière de gouvernance. Plus de la moitié des places boursières du monde donnent des indications aux entreprises cotées sur la manière d'établir des rapports sur la durabilité. Des autorités boursières, des décideurs et des organisations internationales telles que l'Organisation des Nations Unies (ONU), avec l'Initiative pour des marchés boursiers durables, et l'Organisation internationale des commissions de valeurs font pression sur les marchés des capitaux pour qu'ils prennent en considération les questions d'environnement, de société et de gouvernance (ESG).

Les entreprises et les investisseurs institutionnels conviennent que leurs investissements et leurs décisions doivent servir les ODD. *Les ODD suscitent de plus en plus l'intérêt des investisseurs et prennent de plus en plus d'importance dans les rapports d'impact des entreprises.* La qualité de l'information publiée et l'harmonisation des normes d'information sont déterminantes.

S'il est un ODD sur lequel la publication d'informations par les entreprises est de plus en plus attendue, c'est celui de l'égalité des sexes. *Aujourd'hui, environ*

70 % des 5 000 plus grandes entreprises multinationales publient des informations sur l'égalité des sexes

70 % des 5 000 plus grandes entreprises multinationales dans le monde rendent compte de leurs progrès en la matière. Dans ces entités, la répartition entre hommes et femmes reste globalement inégale. Du fait des dispositions réglementaires en

vigueur et des pressions exercées par les investisseurs, les femmes sont mieux représentées dans les conseils d'administration que dans les postes de direction. Les entreprises qui proposent des modalités de travail aménagées ou des services de garderie dans le cadre de leur politique en matière d'égalité des sexes restent peu nombreuses.

Intégration des ODD dans les politiques d'investissement

Plus de 150 pays ont adopté des stratégies nationales de développement durable ou modifié leurs plans de développement afin de tenir compte des ODD. Selon une analyse de la CNUCED, bon nombre de ces stratégies insistent sur le besoin en ressources financières complémentaires, mais *rare sont celles qui contiennent des orientations précises pour la promotion des investissements en faveur des ODD.*

En matière de promotion de l'investissement, les instruments existants sont peu nombreux et ne s'inscrivent pas dans un plan d'ensemble. D'après les examens des politiques nationales d'investissement pratiqués par la CNUCED, moins de la moitié des États Membres de l'ONU a mis en place des instruments visant à encourager les investissements en faveur des ODD. Si les investissements étrangers sont orientés vers les ODD principalement au moyen de programmes d'incitations, plusieurs secteurs clés des ODD tels que la santé, l'eau et l'assainissement, l'éducation et l'adaptation aux changements climatiques sont rarement couverts par des mesures spéciales de promotion des investissements.

Depuis l'adoption des ODD, des mesures ont été prises afin de promouvoir davantage les investissements dans le développement durable. Plus de 150 mesures ont été adoptées dans le monde pour libéraliser ou faciliter les investissements, essentiellement dans les transports ou l'innovation, ainsi que dans l'agriculture et l'alimentation. Elles sont loin de suffire à réorienter l'ensemble du régime national de l'investissement en faveur des ODD.

L'intégration des ODD dans les accords internationaux d'investissement (All) s'annonce une tâche délicate. La grande majorité des 3 300 accords existants sont antérieurs aux ODD et doivent être modernisés. Les accords récemment conclus les prennent de plus en plus en compte et plusieurs pays modifient actuellement leurs modèles d'accords en suivant les conseils que la CNUCED donne dans son programme de réforme du régime de l'investissement international (UNCTAD's Reform Package for the International Investment Regime).

Une démarche plus systématique s'impose pour intégrer les ODD dans les cadres directifs nationaux pour l'investissement et dans le régime des All, et pour faire figurer la promotion des investissements dans les stratégies nationales de réalisation des ODD.



Donner une grande impulsion aux investissements en faveur des ODD grâce à un nouvel ensemble de mesures transformatrices

Il est urgent que des mesures soient prises au niveau mondial afin de donner une grande impulsion aux investissements privés en faveur des ODD. Sur la base des six mesures transformatrices proposées dans son Cadre de politique de l'investissement pour un développement durable (Investment Policy Framework for Sustainable Development), la CNUCED a établi un nouveau plan d'action qui, au moyen de plusieurs instruments, doit permettre la mise en œuvre de la Stratégie du Secrétaire général de l'ONU pour le financement du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Le plan d'action présente différents moyens de mobiliser et d'orienter les investissements et d'en maximiser les effets, tâches particulièrement difficiles dans les pays en développement. Il propose les six mesures transformatrices suivantes :

- intégrer les ODD dans les cadres directifs nationaux pour l'investissement et dans le régime des accords internationaux d'investissement ;
- réorienter les stratégies de promotion et de facilitation des investissements vers les investissements en faveur des ODD ;
- établir des accords régionaux d'investissement en faveur des ODD ;
- encourager de nouvelles formes de partenariat pour les investissements en faveur des ODD ;
- aller plus loin dans la prise en considération des questions d'ESG sur les marchés des capitaux avec la mise en place d'un mécanisme mondial de suivi et d'une procédure harmonisée de publication de l'information ;
- faire évoluer les mentalités dans le secteur des entreprises au niveau mondial.

Le nouveau plan d'action répond à l'invitation à « faire des recommandations pratiques tendant à la promotion de l'investissement aux fins de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 », lancée par l'Assemblée générale des Nations Unies dans sa résolution A/RES/74/199 « Promouvoir l'investissement en faveur du développement durable ».

Suivant la demande de l'Assemblée générale, la CNUCED continuera de rendre compte régulièrement des tendances mondiales de l'investissement en faveur des ODD ainsi que des politiques connexes dans ses publications *SDG Investment Trends Monitor*, *Investment Policy Monitor* et *World Investment Report*. Elle continuera aussi de promouvoir les investissements en faveur des ODD, en partenariat avec tous les acteurs clefs de l'investissement au service du développement, dans le cadre de rencontres internationales telles que le Forum mondial sur l'investissement.

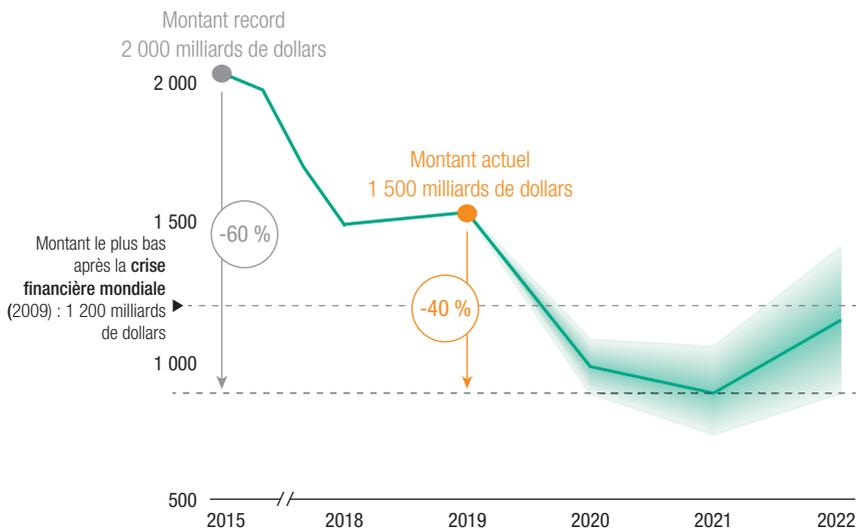
VUE D'ENSEMBLE

TENDANCES ET PERSPECTIVES MONDIALES

Les perspectives de l'IED pour 2020-2021 sont moroses

La crise de la COVID-19 va provoquer une chute spectaculaire de l'IED. Selon les prévisions, les flux mondiaux d'IED, dont le montant s'élevait à 1 540 milliards de dollars en 2019, pourraient perdre jusqu'à 40 % de leur volume en 2020 (fig. 1). Si tel était le cas, ils passeraient sous la barre des 1 000 milliards de dollars pour la première fois depuis 2005. Ils devraient encore reculer de 5 à 10 % en 2021, avant d'amorcer une reprise en 2022. Un retour de l'IED à la tendance sous-jacente qu'il suivait avant la pandémie est possible en 2022, mais uniquement selon les prévisions les plus optimistes.

Figure 1 Entrées mondiales d'IED, 2015-2019 et prévisions pour 2020-2022
(En milliards de dollars)



Source : CNUCED.

Ces prévisions sont très incertaines. L'évolution de l'IED dépendra de la durée de la crise mondiale et de l'efficacité des mesures prises pour atténuer les répercussions économiques de la pandémie. Les risques géopolitiques et financiers, de même que la persistance des tensions commerciales, s'ajoutent à l'incertitude.

La baisse attendue est nettement plus importante que le recul observé à la suite de la crise financière mondiale. À son niveau alors le plus bas (1 200 milliards de dollars), en 2009, le volume des flux mondiaux d'IED était supérieur d'environ 300 milliards de dollars aux prévisions les plus pessimistes pour 2020.

Le ralentissement causé par la COVID-19 fait suite à plusieurs années de croissance négative ou nulle, et vient donc aggraver une tendance baissière de long terme. Le montant que les flux mondiaux d'IED devraient atteindre en 2021, à savoir moins de 900 milliards de dollars, représente une chute de 60 % par rapport à 2015 (2 000 milliards de dollars).

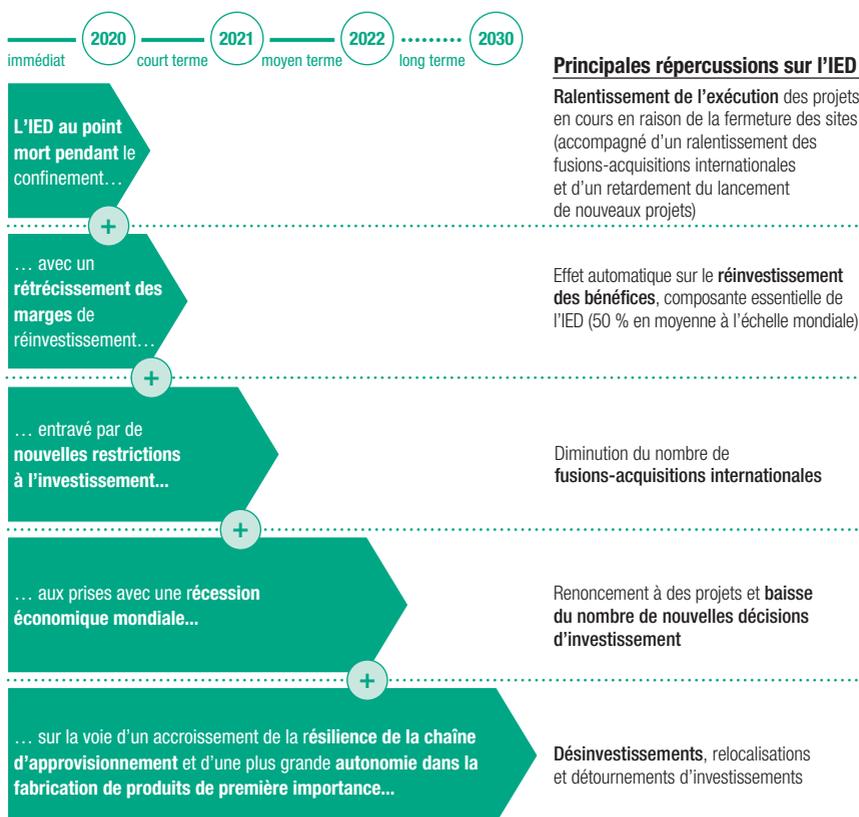
Pour l'IED, la pandémie est un choc sur les plans de l'offre, de la demande et des politiques. Elle aura des effets à court, à moyen et à long terme (fig. 2). Les mesures de confinement ralentissent l'exécution des projets d'investissement en cours. La perspective d'une profonde récession mondiale amènera les entreprises multinationales à réévaluer leurs nouveaux projets. Au nombre des mesures prises pendant la crise figurent de nouvelles restrictions à l'investissement. À plus long terme, les flux d'investissement repartiront lentement à la hausse à partir de 2022, sous l'effet de la restructuration des chaînes de valeur mondiales en faveur d'une plus grande résilience, de la reconstitution du stock de capital et du redressement de l'économie mondiale.

En 2020 et 2021, années critiques, le choc de la demande sera le principal facteur de recul de l'IED. En temps normal, il y a un temps de latence entre l'évolution du PIB et ses répercussions sur l'IED, mais dans ces circonstances exceptionnelles, l'effet conjugué des mesures de confinement et du choc de la demande influera beaucoup plus rapidement sur les décisions d'investissement. La contraction de la demande commencera à se répercuter sur l'IED au premier semestre de 2020 et se fera pleinement sentir au second semestre et en 2021.

Les premiers indicateurs confirment le caractère immédiat des effets de la crise sur l'IED. Le nombre d'annonces de projets d'investissement dans la création de capacités et de fusions-acquisitions internationales a baissé de plus de 50 % au cours des premiers mois de l'année 2020.

Les mises en garde des entreprises multinationales sur leurs bénéfices sont un signe précurseur. Les 5 000 premières entreprises multinationales, qui représentent l'essentiel des flux mondiaux d'IED, ont vu leurs prévisions de revenus baisser de 40 % en moyenne pour l'année en cours, et certains secteurs vont même enregistrer des pertes. La chute des bénéfices va nuire au réinvestissement de ces bénéfices, qui représentent en moyenne plus de 50 % de l'IED.

Figure 2 | Répercussions de la pandémie sur l'IED : mécanismes de transmission



Source : CNUCED.

En ce qui concerne l'ampleur de la révision à la baisse des revenus escomptés, les secteurs des services directement touchés par les mesures de confinement, en particulier les secteurs du voyage et des loisirs, sont parmi les plus durement frappés. Les secteurs tributaires des produits de base pâtissent des effets conjugués de la pandémie et de l'effondrement des cours du pétrole. Dans les industries manufacturières, certains secteurs fortement dépendants des chaînes de valeur mondiales, notamment les secteurs de la construction automobile et du textile, ont grandement souffert des perturbations de la chaîne d'approvisionnement. En raison de leur caractère cyclique et mondialisé, ils sont exposés à la fois aux chocs de l'offre et aux chocs de la demande. Globalement, les secteurs dont les revenus devraient fléchir de 30 % ou plus représentent ensemble près de 70 % des projets d'IED.

Les effets de la pandémie, bien que considérables partout, varient selon les régions. Les pays en développement devraient connaître la plus forte baisse de l'IED, non seulement parce qu'ils dépendent davantage des investissements dans les industries extractives et les secteurs fortement tributaires des chaînes de valeur mondiales, mais aussi parce qu'ils ne sont pas en mesure de mettre en place les mêmes mesures de soutien économique que les pays développés.

L'IED a légèrement augmenté en 2019

En 2019, les flux mondiaux d'IED ont malgré tout connu une légère hausse (3 %) et se sont établis à 1 540 milliards de dollars. Les entrées d'IED dans les pays développés ont augmenté de 5 % pour atteindre 800 milliards de dollars. Cette augmentation s'est concentrée en Europe (en hausse de 18 % pour un montant total de 429 milliards de dollars), mais ce constat s'explique par un net rebond dans un petit nombre de pays, tels que l'Irlande et la Suisse, où les entrées avaient été sensiblement inférieures aux sorties en 2018. Parallèlement, les apports d'IED dans certains grands pays de la région ont diminué. Aux États-Unis, plus grand bénéficiaire de ces flux (fig. 3), ils ont reculé de 3 % à 246 milliards de dollars.

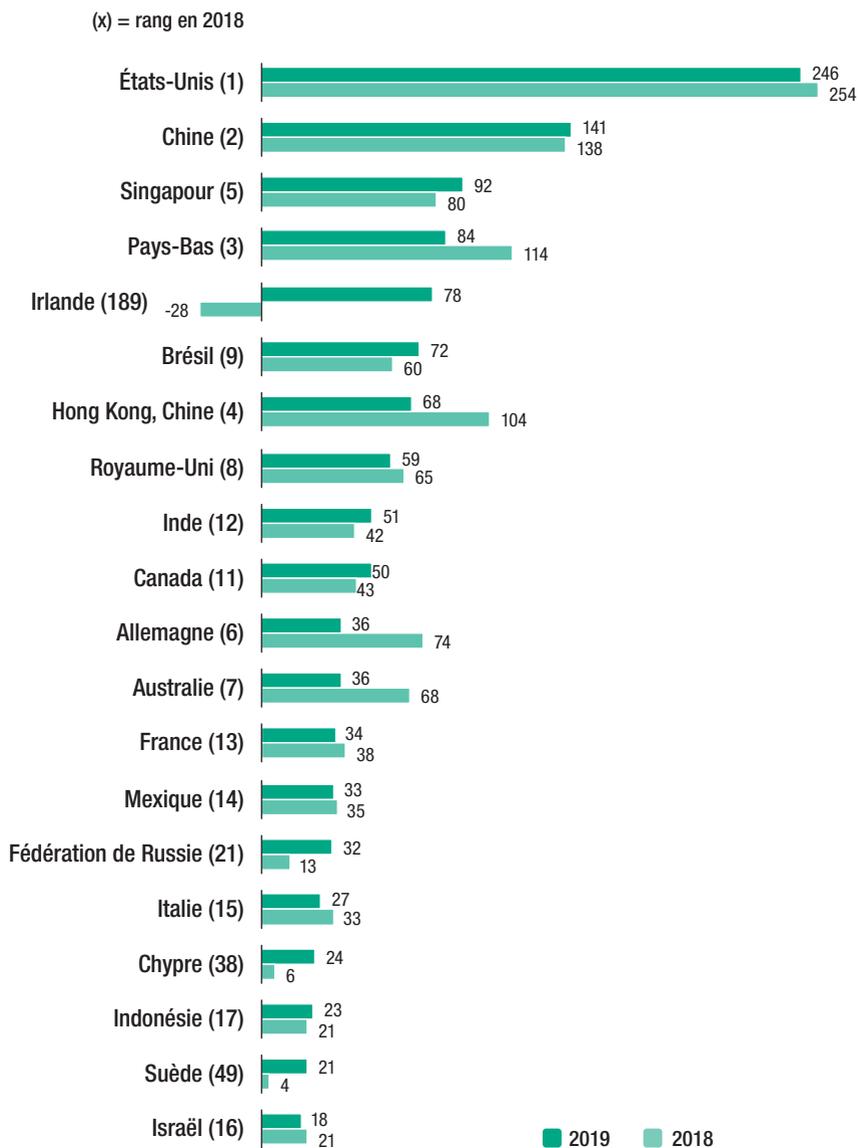
Les flux à destination des pays en développement ont légèrement baissé (2 %) pour s'établir à 685 milliards de dollars. Depuis 2010, ils ont été relativement stables, nettement plus que les flux à destination des pays développés, et se sont élevés en moyenne à 675 milliards de dollars.

La hausse des flux mondiaux d'IED en 2019 masque également des différences entre les groupes de pays classés par niveau de revenu. En moyenne, les flux à destination de tous les groupes de pays à revenu élevé et intermédiaire ont été stables ou ont légèrement augmenté. Seuls les PMA ont connu une baisse des apports d'IED, qui ont reculé de 5,7 %.

Figure 3

Entrées d'IED, 20 premiers pays ou territoires destinataires, 2018 et 2019

(En milliards de dollars)



Source : CNUCED, base de données sur l'IED et les entreprises multinationales (www.unctad.org/fdistatistics).

Les investissements extérieurs des entreprises multinationales établies dans les pays développés ont sensiblement progressé en 2019. Le rapatriement par les entreprises multinationales américaines de revenus accumulés à l'étranger, qui faisait suite à des réformes fiscales et expliquait que les entrées d'IED aient largement dépassé les sorties en 2018, a ralenti en 2019. Les entreprises multinationales des pays développés ont investi 917 milliards de dollars à l'étranger, soit une hausse de 72 % par rapport aux chiffres anormalement bas de l'année 2018. Une fois de plus, le Japon a investi plus à l'étranger qu'aucun autre pays (fig. 4), avec des sorties d'IED portées à 227 milliards de dollars, l'essentiel de la hausse étant dû à un seul et même « méga-accord ».

Les entreprises multinationales du secteur technologique consolident leur position

En 2019, les taux d'internationalisation des 100 premières entreprises multinationales sont restés stables. Leur indice de transnationalité moyen, c'est-à-dire la proportion de leurs avoirs, de leurs ventes et de leurs employés à l'étranger, a plafonné aux alentours de 65 % au cours de la dernière décennie. Cette stagnation est due en partie à des changements dans la liste de ces 100 entreprises, de nouveaux arrivants établis dans des pays émergents ayant commencé leurs activités à des taux d'internationalisation plus bas. En revanche, les entreprises multinationales déjà solidement établies dans ce top 100 pourraient avoir atteint « un plafond de verre » de transnationalité, que seules quelques-unes parviendront à briser.

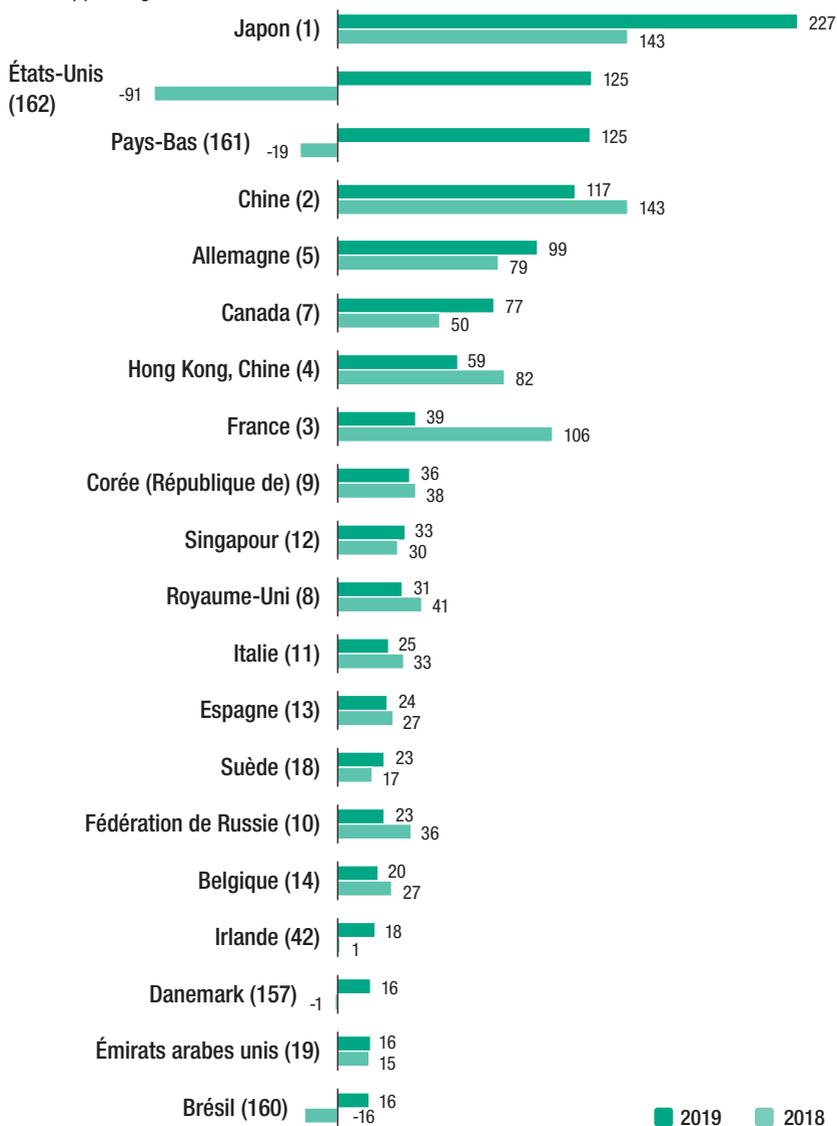
Le nombre d'entreprises des secteurs technologique et numérique que compte la liste est redescendu à 13 en 2019 après s'être élevé à 15 en 2017. Malgré tout, la part des entreprises multinationales de ces deux secteurs dans le montant total des ventes et des avoirs à l'étranger du top 100 a continué d'augmenter sur la même période. Ainsi, la tendance au renforcement du rôle de ces entreprises dans ce classement se poursuit. Les grandes entreprises multinationales du secteur technologique consolident leur position en acquérant des start-ups prospères. Elles s'engagent également dans des stratégies d'intégration verticale, qui consistent à créer du contenu pour leurs plateformes ou à élargir leurs activités à la vente au détail et à d'autres services. En outre, la pandémie pourrait renforcer la position des entreprises des secteurs technologique et numérique grâce à la croissance du commerce électronique.

Figure 4

Sorties d'IED, 20 premiers pays ou territoires d'origine, 2018 et 2019

(En milliards de dollars)

(x) = rang en 2018



Source : CNUCED, base de données sur l'IED et les entreprises multinationales (www.unctad.org/fdistatistics).

TENDANCES ET PERSPECTIVES RÉGIONALES

Les tendances de l'IED varient d'une région à l'autre (tableau 1).

Région	Flux d'IED par région, 2017-2019 (En milliards de dollars et en pourcentage)					
	Entrées d'IED			Sorties d'IED		
	2017	2018	2019	2017	2018	2019
Monde	1 700	1 495	1 540	1 601	986	1 314
Pays développés	950	761	800	1 095	534	917
Europe	570	364	429	539	419	475
Amérique du Nord	304	297	297	379	-41	202
Pays en développement	701	699	685	467	415	373
Afrique	42	51	45	12	8	5
Asie	502	499	474	417	407	328
Asie de l'Est et du Sud-Est	422	416	389	367	345	280
Asie du Sud	52	52	57	11	12	12
Asie de l'Ouest	28	30	28	39	50	36
Amérique latine et Caraïbes	156	149	164	38	0,1	42
Océanie	1	1	1	0,1	-0,3	-1
Pays en transition	50	35	55	38	38	24
Pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables^a	40	39	39	6	2	0,4
PMA	21	22	21	2	1	-1
PDSL	26	22	22	4	1	0,5
PEID	4	4	4	0,3	0,3	1
<i>Pour mémoire : part des flux mondiaux d'IED en pourcentage</i>						
Pays développés	55,9	50,9	52,0	68,4	54,1	69,8
Europe	33,5	24,3	27,9	33,7	42,5	36,1
Amérique du Nord	17,9	19,9	19,3	23,7	-4,1	15,3
Pays en développement	41,2	46,8	44,5	29,2	42,0	28,4
Afrique	2,4	3,4	2,9	0,8	0,8	0,4
Asie	29,5	33,3	30,8	26,0	41,2	24,9
Asie de l'Est et du Sud-Est	24,8	27,8	25,2	22,9	34,9	21,3
Asie du Sud	3,0	3,5	3,7	0,7	1,2	0,9
Asie de l'Ouest	1,6	2,0	1,8	2,4	5,1	2,7
Amérique latine et Caraïbes	9,2	10,0	10,7	2,4	0,01	3,2
Océanie	0,1	0,1	0,1	0,01	-0,03	-0,1
Pays en transition	2,9	2,3	3,6	2,4	3,8	1,8
Pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables^a	2,4	2,6	2,5	0,4	0,2	0,03
PMA	1,2	1,5	1,4	0,1	0,1	-0,04
PDSL	1,5	1,5	1,4	0,2	0,1	0,04
PEID	0,2	0,2	0,3	0,02	0,04	0,1

Source : CNUCED, base de données sur l'IED et les entreprises multinationales (www.unctad.org/fdistatistics).

Note : PMA = pays les moins avancés ; PDSL = pays en développement sans littoral ; PEID = petits États insulaires en développement.

^a Sans double comptage des pays appartenant à plusieurs groupes.

L'IED en Afrique sur le point de baisser fortement après avoir déjà reculé en 2019

La pandémie de COVID-19 va fortement peser sur les investissements étrangers en Afrique, comme partout ailleurs dans le monde. Le ralentissement sera exacerbé par la faiblesse des cours du pétrole et des produits de base étant donné que le profil d'investissement du continent est axé sur ces ressources. Selon des projections de la croissance du PIB et des prévisions fondées sur une série de facteurs relatifs aux investissements, les flux d'IED vont chuter de 25 à 40 % pour s'établir entre 25 et 35 milliards de dollars. Les investissements dans les industries manufacturières fortement tributaires des chaînes de valeur mondiales seront parmi les plus durement touchés, ce qui nuira aux efforts de promotion de la diversification économique et de l'industrialisation en Afrique. Les annonces de projets d'investissement dans la création de capacités font déjà apparaître une nette tendance à la baisse au premier trimestre de 2020, bien que la valeur des projets (-62 %) ait diminué plus nettement que leur nombre (-23 %).

Malgré les mauvaises perspectives à court terme de l'IED en Afrique, certains facteurs pourraient limiter le déclin des investissements et contribuer à amorcer une stabilisation et une reprise en 2021 et au-delà. Plusieurs grands partenaires d'investissement non africains s'engagent de plus en plus activement en faveur d'initiatives de resserrement des liens avec le continent, l'objectif étant de promouvoir les investissements dans les infrastructures et les ressources, mais aussi dans le développement industriel. En outre, le renforcement de l'intégration régionale, grâce à la mise en œuvre de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine et à la conclusion attendue de son protocole sur l'investissement, pourrait avoir un effet positif.

En 2019, les flux d'IED à destination de l'Afrique ont déjà chuté de 10 % à 45 milliards de dollars. La faible croissance du PIB mondial et régional et le ralentissement de la demande de produits de base ont restreint les flux à destination des pays du continent, que leur profil d'investissement soit diversifié ou axé sur les ressources naturelles, même si quelques-uns ont bénéficié d'apports plus importants grâce à de nouveaux projets de grande envergure. Les flux d'IED à destination de l'Afrique du Nord ont baissé de 11 % pour s'établir à 14 milliards de dollars, les entrées ayant diminué dans tous les pays, à l'exception de l'Égypte. L'Égypte est restée le principal pays bénéficiaire de l'IED en Afrique en 2019 et les entrées y ont augmenté de 11 % pour s'élever à 9 milliards de

dollars. Après avoir progressé en 2018, les flux d'IED à destination de l'Afrique subsaharienne ont à nouveau reculé de 10 % à 32 milliards de dollars en 2019. En Afrique de l'Ouest, l'IED a chuté de 21 % à 11 milliards de dollars en 2019, en grande partie à cause du fort déclin de l'investissement au Nigéria. Il a également fléchi en Afrique de l'Est (-9 %) pour s'établir à 7,8 milliards de dollars, les entrées en Éthiopie ayant chuté de 25 % à 2,5 milliards de dollars. L'Afrique centrale a reçu 8,7 milliards de dollars d'IED, soit un repli de 7 %, dû principalement au ralentissement des apports en République démocratique du Congo. L'Afrique australe est la seule sous-région où l'IED a augmenté (+22 % pour un total de 4,4 milliards de dollars), mais cette hausse est uniquement due au ralentissement du désinvestissement net en Angola. Les apports d'IED en Afrique du Sud ont diminué de 15 % en 2019 pour s'établir à 4,6 milliards de dollars.

Les flux d'IED à destination de l'Asie devraient se contracter de 30 à 45 %

L'IED en Asie devrait pâtir fortement de la crise de la COVID-19. La région a été la première à prendre des mesures de confinement et à connaître des arrêts de production, qui ont entraîné de graves perturbations de la chaîne d'approvisionnement dans les secteurs de la construction automobile, de l'électronique et de l'habillement, notamment. Les secteurs fortement tributaires des chaînes de valeur mondiales, qui sont parmi les plus durement touchés par la crise, sont une composante importante du profil d'investissement de la région. La diminution des bénéfices des entreprises multinationales nuira au réinvestissement de ces bénéfices. Dans plusieurs grands pays destinataires de la région, les bénéfices réinvestis représentent une part considérable des flux d'IED. En outre, les investissements orientés vers les exportations pâtissent des tensions commerciales, qui ne se sont pas apaisées pendant la pandémie. Les flux d'IED à destination de l'Asie devraient se contracter de 30 à 45 %. Le nombre d'annonces de projets d'investissement dans la création de capacités a baissé de 37 % au premier trimestre de 2020 par rapport à la moyenne trimestrielle de 2019. Le nombre de fusions-acquisitions a chuté de 35 % en avril 2020 par rapport à la moyenne mensuelle de 2019.

En *Asie de l'Est*, les flux d'IED à destination de la Chine ont reculé de 13 % au cours du premier trimestre de 2020 par rapport à la même période de l'année précédente. Les perspectives de l'IED à Hong Kong (Chine) sont mornes en raison de la baisse des revenus des entreprises et des répercussions des troubles

sociaux, qui persistent. En *Asie du Sud-Est*, l'IED devrait également décliner. À Singapour, le nombre d'annonces de projets d'investissement dans la création de capacités a fléchi de 20 % au premier trimestre, tandis qu'en Indonésie et au Viet Nam, les engagements d'investissement ont diminué de 10 %. Ensemble, ces trois pays avaient capté plus de 80 % des flux d'IED à destination de l'Asie du Sud-Est en 2019. En *Asie du Sud*, la valeur des investissements dans la création de capacités a baissé de 31 % au premier trimestre de 2020, et les fusions-acquisitions ont reculé de 56 %. Les entrées d'IED en *Asie de l'Ouest* souffriront des effets conjugués de l'effondrement des cours du pétrole, de la pandémie et de la contraction économique.

En 2019, les flux d'IED à destination des pays en développement d'Asie ont chuté de 5 % à 474 milliards de dollars. Cette baisse s'explique en grande partie par un recul de 13 % de l'investissement en Asie de l'Est, à 233 milliards de dollars, lui-même dû essentiellement à un repli de l'investissement à Hong Kong (Chine) et en République de Corée. Malgré les tensions commerciales, les flux à destination de la Chine, deuxième bénéficiaire de l'IED à l'échelle mondiale, se sont élevés à 141 milliards de dollars, le niveau le plus haut jamais atteint. En Asie du Sud-Est, les apports d'IED ont progressé de 5 % pour atteindre un montant record de 156 milliards de dollars, portés par d'importants investissements en Indonésie, à Singapour et au Viet Nam. En Asie du Sud, ils ont augmenté de 10 % pour s'établir à 57 milliards de dollars, grâce notamment à un accroissement de 20 % des flux à destination de l'Inde. Malgré une progression sensible des investissements aux Émirats arabes unis et en Arabie saoudite, l'Asie de l'Ouest a enregistré une baisse de 7 % des entrées d'IED, qui sont tombées à 28 milliards de dollars.

Les flux en provenance de l'Asie ont reculé de 19 % à 328 milliards de dollars sous l'effet de la baisse des cours des produits de base, des tensions géopolitiques et du repli des sorties d'IED de la Chine. Les fusions-acquisitions par des entreprises établies en Asie ont chuté de 52 % à 43 milliards de dollars.

L'IED en Amérique latine et dans les Caraïbes devrait baisser de moitié en 2020

Les flux d'IED à destination de l'Amérique latine et des Caraïbes, qui s'élevaient à 164 milliards de dollars en 2019, devraient baisser de moitié en 2020. Dans plusieurs pays, la pandémie vient aggraver des troubles politiques et sociaux,

ainsi que des faiblesses structurelles. Elle plonge la région dans une profonde récession et exacerbe les difficultés qu'ont les pays à attirer des investissements étrangers. Les données relatives aux annonces d'investissements dans la création de capacités révèlent une diminution de 36 % du nombre de projets au premier trimestre de 2020, tandis que le nombre d'acquisitions étrangères d'entreprises de la région est en baisse de près de 80 %. La faiblesse des cours du pétrole et des produits de base nuira à l'investissement dans de grands pays d'Amérique du Sud, à savoir la Colombie, le Brésil, l'Argentine, le Chili et le Pérou, dont les industries extractives sont tributaires de l'IED. D'autres pays, en particulier dans les Caraïbes, seront fortement touchés par l'effondrement du tourisme et par l'arrêt des investissements dans le secteur du voyage et des loisirs. En ce qui concerne les industries manufacturières, deux secteurs importants dans la région, ceux de la construction automobile et du textile, subissent simultanément des chocs de l'offre et de la demande. Le secteur de la construction automobile connaît une forte contraction. Au cours du premier trimestre de 2020, le nombre d'annonces de projets d'investissement dans la création de capacités dans ce secteur a diminué de 73 %. Au Mexique et au Brésil, les données ont montré que, pour ce même trimestre, les flux à destination du secteur avaient baissé respectivement de 48 % et de 64 %.

Le nombre de nouveaux projets dans le secteur de la fabrication d'appareils médicaux a augmenté d'un tiers au premier trimestre de 2020. L'IED dans le secteur de la fabrication de fournitures médicales au Costa Rica, en République dominicaine et au Mexique ouvre la voie à de nouvelles activités de fabrication d'instruments médicaux, et les entreprises multinationales déjà implantées dans ces pays accroissent aujourd'hui leur production.

En 2019, l'IED en Amérique latine et dans les Caraïbes a progressé de 10 % pour atteindre 164 milliards de dollars grâce à l'augmentation des flux à destination du Brésil, du Chili et de la Colombie. Les sorties d'IED ont augmenté pour s'établir à 42 milliards de dollars, soutenues par les flux intrarégionaux et par une diminution des sorties négatives, qui avaient pesé sur les totaux des années précédentes.

Le Brésil a enregistré une hausse de 20 % des entrées d'IED, qui ont atteint 72 milliards de dollars. Les investisseurs, soutenus dans le cadre d'un programme de privatisation, ont été attirés par les secteurs de l'extraction de pétrole, de l'extraction de gaz et de l'électricité. En Colombie, les apports d'IED ont augmenté de 26 % pour s'élever à 14 milliards de dollars, l'essentiel de ce montant ayant été capté par les industries extractives. Les flux à destination du Chili ont

atteint 11 milliards de dollars en 2019, soit une hausse de 63 %, qui s'explique notamment par des investissements dans les services publics de distribution, les industries extractives et le secteur tertiaire. Au Pérou, les entrées d'IED ont progressé de 37 % pour s'établir à 8,9 milliards de dollars, stimulées par les investissements dans les services non financiers. Au Mexique, elles ont reculé de 5 % à 33 milliards de dollars sous l'effet du ralentissement des flux à destination des secteurs de la construction automobile et de la production d'électricité. Au Costa Rica, elles se sont élevées à 2,5 milliards de dollars, soit une progression de 13 %, due à des investissements dans les zones économiques spéciales. Dans les Caraïbes, les flux à destination de la République dominicaine ont atteint 3 milliards de dollars (+19 %), portés par des investissements dans les secteurs des télécommunications et de l'électricité.

Les flux d'IED à destination des pays en transition durement touchés par la pandémie

Les pays en transition de l'Europe du Sud-Est, la Communauté d'États indépendants et la Géorgie pâtissent fortement du ralentissement économique engendré par la pandémie. Les entrées d'IED dans la région pourraient fléchir de 30 à 45 % en 2020, auquel cas elles seraient comprises entre 30 et 40 milliards de dollars. Ce déclin fera suite à une hausse en 2019, puisque l'IED s'était alors élevé à 55 milliards de dollars (+59 %) grâce à un rebond des flux à destination de la Fédération de Russie et, dans une moindre mesure, de l'Ukraine, après plusieurs années de baisse, ainsi qu'à l'augmentation des flux à destination d'un Ouzbékistan en pleine libéralisation. Dans le reste de la région, les flux sont restés stables en 2019.

En ce qui concerne les projets d'exploitation de ressources naturelles, les perspectives sont revues à la baisse étant donné que la demande de produits de base faiblit et que les cours du pétrole, l'un des principaux produits d'exportation de plusieurs pays en transition (Azerbaïdjan, Fédération de Russie, Kazakhstan et Ouzbékistan), restent très bas. Dans les pays d'Europe du Sud-Est et en République de Moldova, où l'économie repose moins sur les ressources naturelles, la production axée sur les exportations dans les zones économiques spéciales et la production destinée aux chaînes de valeur mondiales sont tout aussi durement touchées. La situation pourrait s'avérer particulièrement difficile dans la chaîne de valeur de la construction automobile, où certaines entreprises affiliées étrangères ont dû réduire ou interrompre leurs opérations. Plusieurs pays

d'Europe du Sud-Est souffriront également de la crise en raison de leur forte dépendance à l'égard des secteurs du tourisme et des services hôteliers. Dans tous les pays en transition, la récession va refroidir les investisseurs étrangers en quête de nouveaux marchés.

Les annonces d'investissements dans la création de capacités, indicateur des intentions des investisseurs, étaient déjà en baisse en 2019 et diminuent encore en 2020. En 2019, la valeur des engagements en faveur de tels investissements a chuté de 9 % à 46 milliards de dollars. Au cours du premier trimestre de 2020, le nombre d'annonces de projets d'investissement dans la création de capacités dans la région a diminué de 44 % par rapport à la moyenne trimestrielle de 2019.

Les flux d'IED à destination et en provenance des pays développés sont en baisse

Sous l'effet de la pandémie de COVID-19, les flux d'IED à destination des pays développés, qui avaient atteint 800 milliards de dollars en 2019, vont fléchir de 25 à 40 %. La diminution des bénéfices des entreprises multinationales aura des répercussions directes sur le réinvestissement de ces bénéfices, composante majeure de l'IED dans ces pays. Les prises de participation reculeront, comme en témoigne déjà la baisse du nombre de fusions-acquisitions internationales et d'annonces d'investissements dans la création de capacités au premier trimestre de l'année. Les tendances de l'IED pourraient également être influencées par les mesures prises en urgence pour lutter contre la COVID-19, y compris le contrôle plus strict des investissements étrangers. Les mesures attendues de renforcement de la résilience de la chaîne d'approvisionnement dans les secteurs critiques pourraient avoir une incidence sur les tendances à long terme. En avril 2020, le nombre de fusions-acquisitions internationales d'entreprises établies dans des pays développés était inférieur de 53 % à la moyenne mensuelle de l'année 2019. La baisse du nombre et de la valeur des projets de création de capacités annoncés au premier trimestre de 2020 (-25 %) est un signe supplémentaire que les entreprises multinationales réduiront drastiquement leurs dépenses d'investissement. Les flux à destination de l'Europe devraient subir la plus forte régression (30 à 45 %) en raison des répercussions dramatiques de la pandémie sur plusieurs grands pays de la région et d'une fragilité économique antérieure à la crise. Selon les prévisions, les entrées d'IED en Amérique du Nord vont perdre jusqu'à 35 % de leur volume.

En 2019, après trois années successives de contraction, les flux à destination des pays développés ont augmenté de 5 % pour atteindre 800 milliards de dollars malgré l'incertitude suscitée chez les investisseurs par les tensions commerciales, le Brexit et la détérioration des résultats macroéconomiques. Les apports d'IED en Europe ont grimpé de 18 % pour s'établir à 429 milliards de dollars, regagnant ainsi une partie du terrain perdu depuis 2015. Ils sont toutefois restés à un niveau moitié moins élevé que le record atteint en 2007. De plus, cette hausse était due en grande partie à un rebond en Irlande et en Suisse, où les entrées avaient été inférieures aux sorties en 2018. Les entrées d'IED ont chuté de moitié en Allemagne, à 36 milliards de dollars, tirées vers le bas par un fort repli des prises de participation, et ont légèrement diminué en France et au Royaume-Uni. En Amérique du Nord, elles sont restées stables à 297 milliards de dollars. L'IED aux États-Unis a reculé de 3 % à 246 milliards de dollars, les fusions-acquisitions internationales d'entreprises établies dans le pays ayant continué de régresser pour la quatrième année consécutive et atteint 156 milliards de dollars.

Les flux d'IED en provenance des pays développés ont augmenté de 72 % en 2019 pour s'élever à 917 milliards de dollars. Cette augmentation s'explique principalement par la dissipation des effets des réformes fiscales mises en œuvre par les États-Unis fin 2017, en raison desquelles les entrées d'IED dans le pays avaient largement dépassé les sorties en 2018. En réalité, la valeur des fusions-acquisitions internationales par des entreprises multinationales établies dans des pays développés a baissé de 34 %, les secteurs les plus touchés étant les industries manufacturières et le secteur des services.

Les flux en provenance du Japon, premier investisseur au monde en 2019, ont augmenté de 57 % pour atteindre la somme record de 225 milliards de dollars, principalement grâce à une forte poussée des fusions-acquisitions internationales, qui sont passées de 36 à 104 milliards de dollars, l'essentiel de la hausse étant dû à un seul et même « méga-accord ».

La pandémie accentue la fragilité de l'IED dans les pays économiquement et structurellement faibles

Les difficultés qu'ont les pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables à attirer l'IED sont accentuées par la crise. Beaucoup de PMA sont tributaires de l'IED dans les industries extractives, de nombreux petits États insulaires en développement (PEID) dépendent des investissements dans

le tourisme et les pays en développement sans littoral (PDSL) sont touchés de manière disproportionnée par les blocages de la chaîne d'approvisionnement.

Les perspectives de l'IED dans les 47 PMA sont extrêmement moroses. Ces pays sont fortement tributaires des investissements dans les ressources naturelles, qui pâtissent des chocs des cours du pétrole et des produits de base. Les PMA dépendants du tourisme connaîtront également une baisse de l'IED dans ce secteur. La valeur des projets de création de capacités annoncés était déjà en baisse en 2019 et a encore diminué (de 19 %) au premier trimestre de 2020. En 2019, les flux d'IED à destination des PMA ont chuté de 6 % à 21 milliards de dollars, soit 1,4 % de l'IED mondial. Dans les 33 PMA d'Afrique, l'IED a augmenté de 17 % pour atteindre 12,4 milliards de dollars, son montant le plus élevé en trois ans, tandis que dans les neuf PMA d'Asie, il a fléchi pour la première fois en huit ans et s'est établi à 8,6 milliards de dollars (-27 %). De nombreux grands pays bénéficiaires de l'IED ont enregistré une baisse sensible des entrées.

Dans les 32 PDSL, les liaisons de transport nécessaires à l'accès à l'économie mondiale sont rompues en raison de la fermeture des frontières et les activités axées sur les exportations sont fortement perturbées. À cause de l'insuffisance des infrastructures sanitaires, l'économie de la plupart de ces pays tourne au ralenti, ce qui devrait prolonger l'essoufflement de l'IED. La diminution du nombre d'annonces de projets d'investissement dans la création de capacités témoigne de l'ampleur de la baisse que pourraient connaître les apports d'IED. Au premier trimestre de 2020, seuls 40 projets ont été annoncés, soit un fléchissement de 55 % par rapport à la moyenne trimestrielle de 2019. Cette baisse accentuera les effets de deux années de croissance négative des entrées d'IED, qui s'élevaient à 22 milliards de dollars en 2019 (1,4 % des entrées mondiales). Les flux à destination des PDSL sont restés concentrés dans quelques pays en 2019, les cinq premiers bénéficiaires (le Kazakhstan, l'Éthiopie, la Mongolie, l'Ouzbékistan et le Turkménistan) ayant capté 57 % du volume total. Les investissements dans les PDSL en transition se sont révélés plus résilients. L'IED à destination des PDSL d'Afrique a légèrement reculé, tandis que les PDSL d'Asie et d'Amérique latine ont enregistré la baisse la plus prononcée.

Les perspectives de l'IED dans les 28 PEID sont sombres. Les PEID tributaires du tourisme seront les plus durement touchés étant donné que les secteurs du voyage et du tourisme pâtissent des restrictions aux déplacements, du choc de la demande et de l'incertitude liée à la possible prolongation des mesures de protection prises par les pays sources pour accompagner la réouverture de

l'économie mondiale. Au premier trimestre de 2020, des signes de la contraction imminente des flux d'IED pouvaient déjà être observés. La valeur et le nombre des annonces de projets d'investissement dans la création de capacités ont respectivement baissé de 28 % et de 18 % par rapport à la moyenne trimestrielle de 2019. En 2019, les flux d'IED à destination des PEID ont augmenté pour atteindre 4,1 milliards de dollars (0,3 % de l'IED mondial) après deux années de déclin. Les cinq premiers bénéficiaires (les Bahamas, les Fidji, la Jamaïque, les Maldives et Maurice) en ont capté près des deux tiers, mais seuls deux (les Maldives et Maurice) ont enregistré des flux plus importants qu'en 2018. Grâce à une augmentation de 932 millions de dollars de l'IED à destination de Trinité-et-Tobago, les entrées d'IED dans les 10 PEID des Caraïbes se sont élevées à 2,3 milliards de dollars, leur niveau le plus haut en trois ans. L'IED dans les cinq PEID d'Afrique a augmenté de plus de 20 % pour atteindre 767 millions de dollars. Dans les 14 PEID d'Asie et d'Océanie, il a chuté de 9 % à 1,1 milliard de dollars.

ÉVOLUTION DES POLITIQUES D'INVESTISSEMENT

Les politiques d'investissement font partie de la lutte contre la COVID-19

Les politiques d'investissement sont une composante importante de la lutte contre la COVID-19. Plus de 70 pays ont pris des mesures pour atténuer les effets négatifs de la pandémie sur l'IED ou, à l'inverse, pour protéger l'économie nationale de prises de contrôle étrangères.

La crise a donné lieu à l'adoption de nouvelles politiques destinées à faciliter, à retenir et à promouvoir l'investissement. Plusieurs pays ont pris des mesures pour alléger la charge administrative des entreprises, réduire les obstacles bureaucratiques et accélérer ainsi la production ou la livraison de biens pendant la pandémie. La crise et la perturbation consécutive des services publics réguliers ont également favorisé l'utilisation de plateformes d'administration et d'outils en ligne, qui permettent d'assurer la continuité des services essentiels aux entreprises et aux investisseurs. Le numéro d'avril 2020 de l'*IPA Observer* de la CNUCED fait le point sur les mesures prises par les organismes de promotion de l'investissement du monde entier pour faire face à l'urgence.

Plusieurs pays ont prévu dans leurs programmes d'aide publique des mesures d'incitation à la mise au point de médicaments et de vaccins. D'autres dispositifs d'incitation visent à élargir ou à convertir des chaînes de fabrication pour accroître la production de fournitures médicales. Pour aider les compagnies aériennes nationales, plusieurs gouvernements ont décidé ou envisagent de nationaliser des entreprises ou d'acquérir des parts dans celles-ci. Enfin, la plupart des programmes d'aide publique prévoient à l'intention des petites et moyennes entreprises des mesures d'incitation fiscale ou d'aide financière, qui visent à maintenir les chaînes d'approvisionnement intactes.

En raison de la pandémie, les pays ont intensifié le contrôle des investissements étrangers dans le secteur de la santé et dans d'autres secteurs stratégiques. Neuf pays au moins ont pris des mesures pour préserver leurs capacités nationales de production dans les secteurs de la santé, des produits pharmaceutiques et des fournitures et équipements médicaux. La quasi-totalité de ces mesures ont été adoptées par des pays développés.

D'autres mesures prises par des États dans le secteur de la santé ont une incidence sur l'investissement, notamment le fait d'obliger les entreprises privées à réorienter leur production vers la fabrication de biens nécessaires à la lutte contre la pandémie de COVID-19, ainsi que la possibilité de réquisitionner des usines, des unités de production, des établissements de soins privés ou des biens liés à la santé publique.

La pandémie ralentit les négociations relatives aux All. Plusieurs cycles de négociations prévus pour 2020, qui concernaient des accords bilatéraux d'investissement (ABI) et des accords comportant des dispositions relatives à l'investissement, ont été annulés ou reportés. Certaines des mesures adoptées pour lutter contre la crise sanitaire et ses répercussions économiques pourraient être contestées par des investisseurs étrangers dans le cadre de procédures arbitrales prévues par des All. D'où la nécessité de ménager, dans les All, une marge d'action réglementaire suffisante pour protéger la santé publique et réduire au minimum le risque de procédures de règlement des différends entre investisseurs et États.

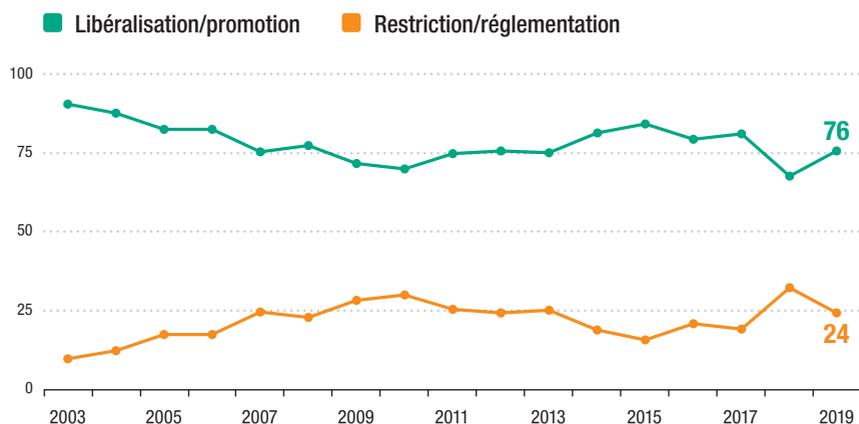
La pandémie aura probablement des effets à long terme sur l'élaboration des politiques d'investissement. Elle pourrait renforcer et solidifier la tendance actuelle à l'adoption de politiques de plus en plus restrictives en ce qui concerne les investissements étrangers dans les secteurs considérés comme essentiels pour les pays destinataires. Parallèlement, elle pourrait accroître la concurrence entre investisseurs, les pays luttant pour se remettre de la crise.

Un contrôle plus strict des investissements étrangers en 2019

En 2019, 54 pays ont adopté au moins 107 mesures relatives à l'investissement étranger. Les pays en développement d'Asie, les plus actifs en la matière, ont pris à eux seuls près de 50 % de ces mesures. Le nombre total de nouvelles mesures a continué de diminuer pour la deuxième année consécutive depuis le pic de 2017. Soixante-seize pour cent des mesures nouvellement introduites visaient à libéraliser, à promouvoir et à faciliter les investissements, tandis que les 24 % restants concernaient de nouvelles restrictions ou réglementations (fig. 5).

Apparue ces dernières années, la tendance à un contrôle plus strict des investissements étrangers pour des raisons de sécurité nationale s'est poursuivie en 2019. Six pays, développés pour la plupart, ont adopté de nouvelles mesures

Figure 5 | **Évolution des politiques nationales d'investissement, 2003-2019** (En pourcentage)



Source : CNUCED, Investment Policy Hub (plateforme sur les politiques d'investissement).

en ce sens, qui visaient des secteurs stratégiques et des infrastructures critiques. Parmi les méthodes de renforcement des systèmes de filtrage, on peut citer l'augmentation du nombre de secteurs visés, la diminution du montant à partir duquel un investissement est soumis à un contrôle, l'élargissement des critères d'examen, la consolidation du système de sanctions, l'extension de la période d'examen et la création d'organes spécialement chargés du filtrage.

De nombreuses fusions-acquisitions internationales ont échoué en 2019 en raison de préoccupations d'ordre réglementaire ou politique. Plusieurs concernaient la vente d'actifs intérieurs stratégiques à des investisseurs étrangers, y compris dans les secteurs de l'énergie ou des services médicaux. Au moins 11 fusions-acquisitions majeures (opérations de plus de 50 millions de dollars) ont été annulées par les parties à cause de préoccupations liées à la sécurité nationale, à la politique de concurrence ou à d'autres intérêts publics.

Parallèlement, 34 pays ont adopté en 2019 des mesures de libéralisation, de promotion ou de facilitation de l'investissement étranger. Ces mesures demeurent majoritaires, puisqu'en 2019, elles ont représenté 76 % de toutes les nouvelles mesures relatives à l'investissement. Des mesures de libéralisation ont été prises par au moins 13 pays. Elles concernaient divers secteurs, notamment ceux de

l'extraction minière, de l'énergie, des services financiers, des transports et des télécommunications.

Au moins 13 pays ont adopté de nouvelles mesures d'incitation pour promouvoir l'investissement. Sept pays ont simplifié ou rationalisé leurs procédures administratives. Les mesures prises dans ce sens sont par exemple la création de guichets uniques, la suppression des prescriptions relatives à l'approbation des investissements, la réduction des frais administratifs, l'élimination du traitement discriminatoire des investisseurs étrangers dans les procédures d'octroi de licences et la mise en place d'un portail d'investissement, qui vise à faciliter la mise en relation entre investisseurs nationaux et étrangers.

Parmi les autres mesures de renforcement des politiques d'investissement, on peut citer l'adoption de nouvelles lois relatives à l'investissement, la création d'organismes publics spécialement chargés de promouvoir les investissements de qualité, ainsi que l'adoption de nouvelles lois sur les zones économiques spéciales, les partenariats public-privé et les procédures arbitrales.

Le régime des All est en pleine mutation

Dans l'arène des politiques internationales d'investissement, le régime des All est en pleine mutation. En 2019, 22 nouveaux All ont été signés, dont 16 ABI et 6 accords comportant des dispositions relatives à l'investissement. L'Australie, le Brésil et les Émirats arabes unis ont conclu trois nouveaux All chacun, plus qu'aucun autre pays. En comptant ces nouveaux accords, le nombre total des All est passé à 3 284 (2 895 ABI et 389 accords comportant des dispositions relatives à l'investissement). À la fin de l'année, 2 654 All étaient en vigueur (fig. 6).

Le nombre de dénonciations d'All a continué d'augmenter. En 2019, au moins 34 traités ont été effectivement dénoncés, dont 22 l'ont été unilatéralement, 6 l'ont été par consentement mutuel, 4 ont été remplacés et 2 sont arrivés à expiration. Le pays ayant dénoncé le plus grand nombre d'accords était la Pologne avec 17 ABI dénoncés, suivie par l'Inde (sept ABI dénoncés). Pour la deuxième fois depuis 2017, le nombre de dénonciations d'All a dépassé le nombre de nouveaux accords conclus. À la fin de l'année, le nombre total de dénonciations effectives était de 349.

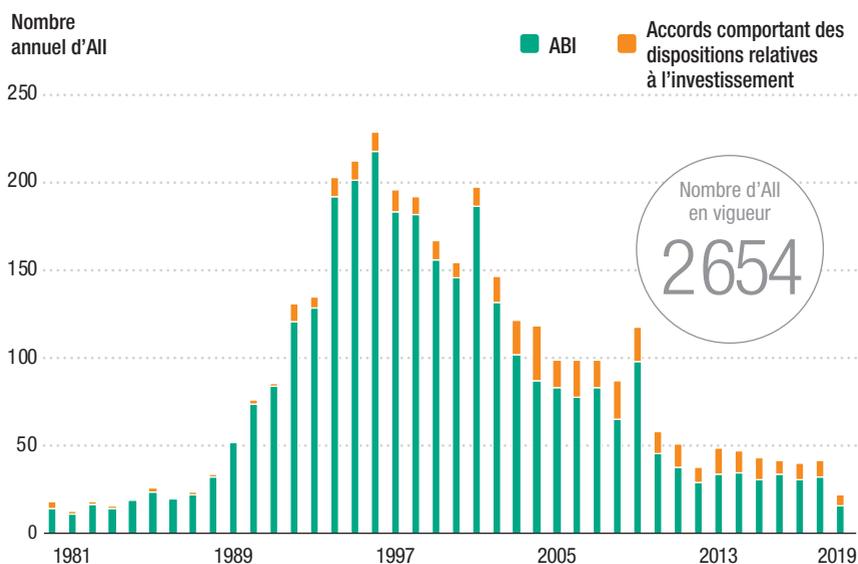
Plusieurs autres faits importants sont survenus et ont eu une incidence sur les politiques d'investissement au niveau international. On peut citer la conclusion par les États membres de l'Union européenne d'un accord visant à dénoncer les

ABI signés entre eux, le Brexit et l'entrée en vigueur de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine.

Le nombre d'affaires connues de règlement de différends passe la barre des 1 000

Selon les informations disponibles, des investisseurs ont engagé 55 procédures de règlement de différends avec un État au titre d'un AII en 2019 (fig. 7), le nombre le plus bas en cinq ans. Au 1^{er} janvier 2020, le nombre total de procédures connues était de 1 023. Étant donné que certaines sentences arbitrales demeurent confidentielles, le nombre réel de procédures engagées en 2019 et les années précédentes est plus élevé. À ce jour, 120 pays et un groupement économique ont été défendeurs dans une ou plusieurs procédures de règlement de différends entre investisseurs et États, selon les informations disponibles.

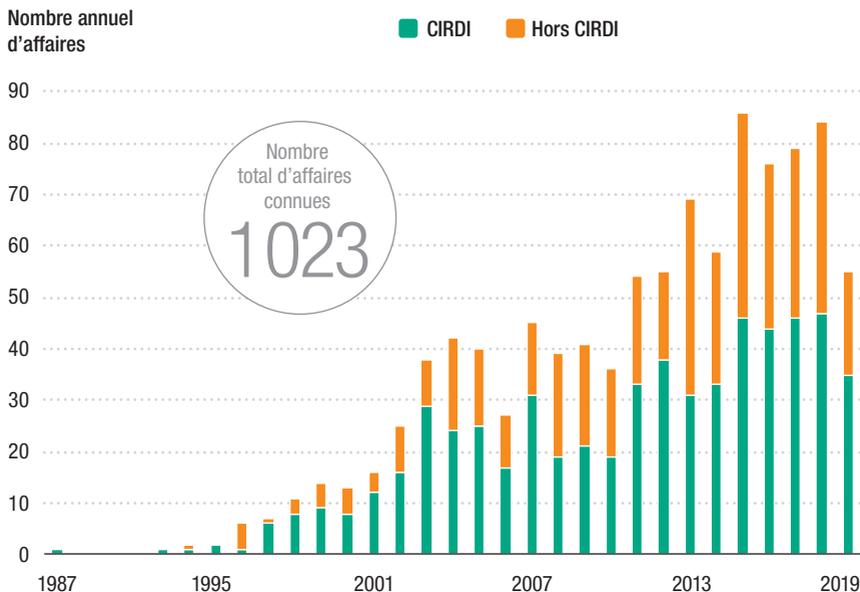
Figure 6 | Nombre d'AII signés, 1980-2019



Source : CNUCED, IIA Navigator.

Note : Sont inclus les accords : i) dénoncés unilatéralement ; ii) dénoncés par consentement mutuel ; iii) remplacés par un nouvel accord ; iv) arrivés à expiration.

Figure 7 | **Évolution du nombre d'affaires connues de règlement de différends entre investisseurs et États, 1987-2019**



Source : CNUCED, ISDS Navigator.

Note : Les informations ont été obtenues à partir de sources publiques, notamment de services spécialisés d'information. Les statistiques de la CNUCED ne couvrent pas les affaires fondées exclusivement sur des contrats d'investissement (contrats publics) ou sur des lois nationales relatives à l'investissement, ni les affaires dans lesquelles une partie a fait part de son intention de déposer une demande de règlement de différend, mais n'a pas encore engagé la procédure. Le nombre annuel et le nombre total de cas sont sans cesse mis à jour dans le cadre de procédures de vérification et pourraient ne pas correspondre tout à fait aux nombres publiés les années précédentes.

En 2019, plus de la moitié des décisions arbitrales relatives à la compétence ont été en faveur de l'État. Les décisions quant au fond étaient plus souvent en faveur de l'investisseur. À la fin de l'année, au moins 674 procédures avaient été conclues.

La réforme des All se poursuit

Les progrès accomplis dans la réforme du régime des All se manifestent dans les accords conclus en 2019. Presque tous les nouveaux All renferment des dispositions conformes au programme de réforme du régime de l'investissement international de la CNUCED (UNCTAD's Reform Package for the International

Investment Regime), le domaine de réforme le plus fréquent étant la préservation de la marge d'action réglementaire des États. Les pays continuent d'intégrer dans les nouveaux All des éléments de réforme du système de règlement des différends entre investisseurs et États, et suivent principalement les quatre approches suivantes : i) pas de règlement des différends ; ii) création d'un tribunal permanent chargé du règlement des différends ; iii) règlement limité des différends ; iv) amélioration des procédures de règlement des différends. Depuis 2012, plus de 75 pays et organisations d'intégration économique régionale ont bénéficié de l'appui de la CNUCED dans l'élaboration de nouveaux modèles d'ABI et l'examen d'All. Pour soutenir ce processus, la CNUCED lancera son dispositif d'accélération de la réforme des All plus tard dans le courant de l'année 2020.

LA PRODUCTION INTERNATIONALE ENTRE DANS UNE DÉCENNIE DE TRANSFORMATION

Trente années de *World Investment Report* : deux décennies de croissance et une décennie de stagnation pour la production internationale

Depuis trente ans, le *World Investment Report* rend compte de l'évolution de l'IED et des activités des entreprises multinationales. Au cours de cette période, la production internationale a connu deux décennies de croissance rapide, suivies d'une décennie de stagnation.

La croissance de la production internationale pendant les deux premières décennies s'expliquait par des facteurs politiques (vague de libéralisation et politiques de croissance axées sur les exportations), économiques (possibilités d'arbitrage en fonction du coût de la main-d'œuvre et baisse des coûts commerciaux) et technologiques (progrès permettant de redécouper au plus près les procédés de production et de coordonner les opérations dans les chaînes d'approvisionnement internationales complexes). Après la crise financière mondiale, ces mêmes facteurs ont été à l'origine d'un changement de cap, avec le retour de tendances protectionnistes, la baisse progressive du taux de rendement de l'IED et la moindre dépendance des activités internationales à l'égard des actifs favorisée par la technologie.

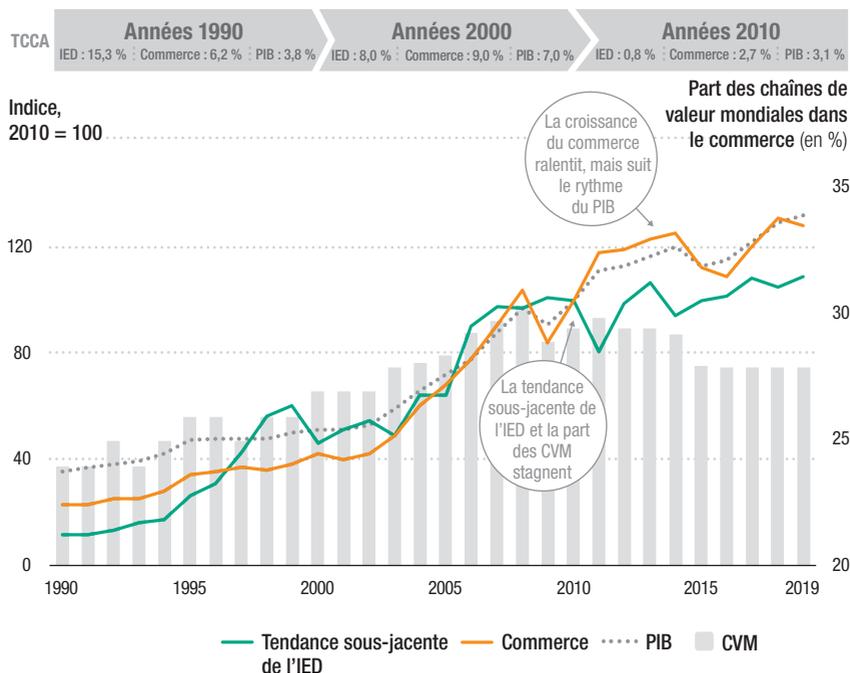
Après 2010, la production internationale n'a donc plus suivi une dynamique de croissance. Les premiers signes d'essoufflement se sont manifestés dans le domaine du commerce. Les exportations mondiales de biens et de services, qui avaient progressé plus de deux fois plus vite que le PIB pendant des décennies, ont ralenti sensiblement par rapport à la croissance économique. La stagnation des investissements internationaux dans les capacités productives a été pour beaucoup dans le fléchissement du commerce en général, et du commerce dans les CVM en particulier (fig. 8).

La pandémie complique la situation

Les années 2010 ont seulement été celles du calme avant la tempête. La crise provoquée par la COVID-19 en ce début d'une nouvelle décennie vient compliquer

la situation du système de production internationale, aux prises avec la nouvelle révolution industrielle, la montée du nationalisme économique et l'impératif de durabilité (tableau 2). Ces trois facteurs approchaient déjà de points d'inflexion. Leurs effets se faisaient sentir, mais n'avaient pas encore entraîné une refonte des réseaux internationaux de production. Il semble que la pandémie fera pencher la balance dans cette direction. Les années 2020 devraient être la décennie de la transformation pour la production internationale.

Figure 8 | **Évolution de l'IED, du commerce, du PIB et des chaînes de valeur mondiales, 1990-2019**
(Indice pour l'IED, le commerce et le PIB : 2010 = 100 ; part des chaînes de valeur mondiales, en pourcentage)



Source : CNUCED.

Note : Par « commerce », on entend les exportations mondiales de biens et de services. La part des chaînes de valeur mondiales dans le commerce correspond à la part de la valeur ajoutée étrangère dans les exportations, selon la base de données UNCTAD-Eora GVC (voir Casella *et al.*, 2019). La tendance sous-jacente de l'IED est un indicateur établi par la CNUCED qui rend compte de la dynamique à long terme de l'IED, hors des variations causées par les transactions ponctuelles et l'instabilité des flux financiers.

Tableau 2

Les grandes tendances qui dessinent l'avenir de la production internationale

	Tendances	Caractéristiques
Technologie/ nouvelle révolution industrielle	<ul style="list-style-type: none"> • Robotique de pointe et intelligence artificielle • Numérisation de la chaîne d'approvisionnement • Fabrication additive (impression 3D) 	<ul style="list-style-type: none"> • Automatisation industrielle, systèmes intelligents (« robots en col blanc ») • Plateformes, nuage (<i>cloud</i>), Internet des objets, chaîne de blocs • Fabrication distribuée, personnalisation de masse, marchandisation de la production
Stratégie et gouvernance économique	<ul style="list-style-type: none"> • Plus d'interventionnisme dans les politiques nationales • Plus de protectionnisme dans le commerce et l'investissement • Plus de coopération économique régionale, bilatérale et ad hoc 	<ul style="list-style-type: none"> • Politiques industrielles, politique de la concurrence, politique budgétaire • Droits de douane et mesures non tarifaires, protection des secteurs stratégiques/sensibles • Accords commerciaux entre certains groupes et sur des questions d'intérêt commun
Durabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Politiques et dispositions en matière de durabilité • Évolution des produits et des procédés dictée par le marché • Incidences sur la chaîne d'approvisionnement physique 	<ul style="list-style-type: none"> • Grands projets « verts » (avec des délais d'exécution variables), ajustements du carbone aux frontières • Augmentation du risque de réputation et progression de la demande en biens et services issus d'une production durable • Mesures visant à renforcer la résilience des chaînes d'approvisionnement, modification des sources de matières premières agricoles

Source : CNUCED.

Les tendances en matière de commerce et d'investissement se reflètent dans trois grands aspects de la production internationale : le degré de fragmentation et la longueur des chaînes de valeur (courtes/longues), la répartition géographique de la valeur ajoutée (concentrée/dispersée) et les choix de gouvernance des entreprises multinationales qui déterminent la primauté du commerce de pleine concurrence ou de l'IED. Le présent Rapport met en évidence plusieurs configurations-types dans des industries qui, conjointement, représentent la plus grande part du commerce et des investissements mondiaux. Il s'agit d'industries de capital et de main-d'œuvre du secteur primaire, d'industries à forte et à faible intensité technologique tributaires des chaînes de valeur mondiales, d'industries régionales de transformation et d'industries organisées en étoile (*hub-and-spoke*) géographiquement dispersées, et d'industries de services à forte et à faible valeur ajoutée.

Trois évolutions technologiques qui conditionnent les futures chaînes de valeur mondiales

Trois grandes évolutions technologiques, découlant de la nouvelle révolution industrielle, modèleront la production internationale du futur. Ce sont l'automatisation par la robotique, la numérisation de la chaîne d'approvisionnement et la fabrication additive. Chacune de ces évolutions technologiques aura des effets distincts sur la longueur, la répartition géographique et la gouvernance des chaînes de valeur mondiales.

Par exemple, l'automatisation par la robotique réduit la part des coûts de main-d'œuvre dans la production, augmente les économies d'échelle et peut aboutir à un regroupement et à une relocalisation de processus morcelés. Le recours aux technologies numériques s'accompagne d'une baisse des coûts de gouvernance et de transaction dans les réseaux de production, d'une coordination plus efficace à l'intérieur des chaînes d'approvisionnement complexes et, grâce aux plateformes, d'un meilleur accès des fournisseurs des petites et moyennes entreprises (PME) aux segments supérieurs des chaînes de valeur mondiales. La fabrication additive permet une plus grande dispersion géographique des activités sous-traitées en aval des chaînes de valeur mondiales, une plus grande proximité avec les marchés et les consommateurs, et une concentration de la valeur ajoutée dans les segments des chaînes de valeur dédiés à la conception. Il s'ensuit que chaque technologie, selon la configuration propre à l'industrie considérée, aplanira, étirera ou infléchira la « courbe du sourire » de la production

internationale – cette représentation conceptuelle des chaînes de valeur, où les activités à forte valeur ajoutée correspondent aux premiers segments (par exemple, activités de recherche-développement) et aux derniers segments (par exemple, activités de mercatique) et les activités à plus faible valeur ajoutée aux segments intermédiaires (par exemple, activités d'assemblage).

L'influence du cadre directif et de la question de la durabilité

Quant à savoir dans quelle mesure et à quelle vitesse les évolutions technologiques précitées seront adoptées, cela dépendra beaucoup du cadre directif du commerce et de l'investissement, lequel favorise actuellement un regain de l'interventionnisme, la montée du protectionnisme et un abandon du multilatéralisme au profit du bilatéralisme et du régionalisme. De nouvelles politiques industrielles tendent à promouvoir la concentration des connaissances techniques et des technologies et le regroupement d'activités morcelées en vue d'une plus grande captation de valeur. Le protectionnisme entraînera une hausse des coûts commerciaux et augmentera le risque de fragmentation technologique. Le régionalisme fera préférer les chaînes de valeur régionales aux CVM aux négociants.

Le souci de la durabilité jouera aussi un rôle important dans la transformation de la production internationale. Les divergences d'approche entre les pays et entre les régions concernant les objectifs d'émissions et les normes sur les questions d'environnement, de société et de gouvernance s'ajouteront aux pressions exercées par les politiques sur le commerce et l'investissement, par exemple, en rendant nécessaires des ajustements du carbone aux frontières. Les marchés, c'est-à-dire à la fois les marchés des capitaux peu enclins au risque et les consommateurs attentifs aux réputations, invitent à faire évoluer les produits et les procédés. Les mesures visant à renforcer la résilience des chaînes d'approvisionnement étaient déjà populaires lorsqu'il était question de faire face à des phénomènes météorologiques extrêmes de plus en plus fréquents ; elles deviendront encore plus importantes à l'issue de la pandémie.

Quatre scénarios pour une décennie de transformation

Le progrès technologique, l'évolution du cadre directif et les tendances en matière de durabilité font sentir leurs effets sur la production internationale sous de multiples formes. Parfois ces facteurs se renforcent mutuellement, parfois ils divergent ;

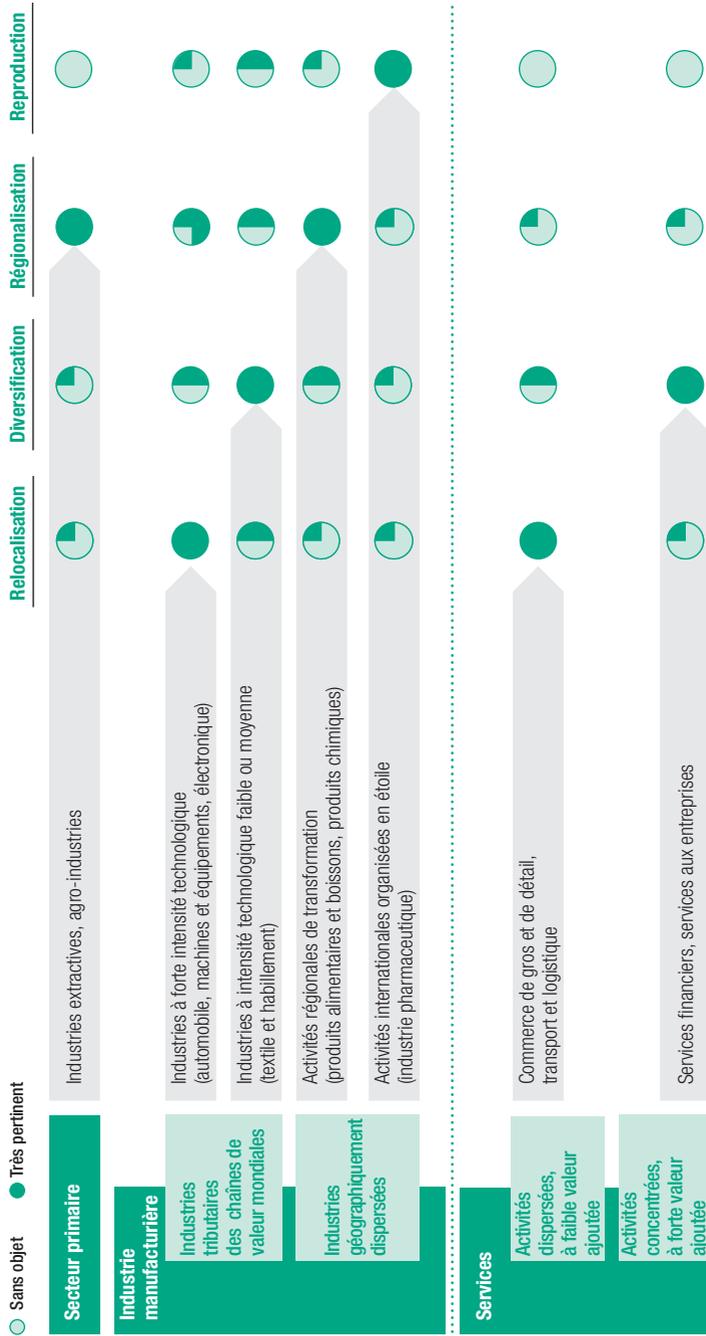
en outre, ils ont des manifestations différentes selon les secteurs et les régions géographiques. En fonction de l'état initial du secteur concerné, autrement dit, en fonction des configurations-types de la production internationale, ils tendront à favoriser l'un ou l'autre des quatre scénarios ci-après (fig. 9).

1) La *relocalisation* permettra de raccourcir les chaînes de valeur et de lutter contre leur fragmentation, et d'accroître la concentration géographique de la valeur ajoutée. Elle concernera surtout les industries à forte intensité technologique qui sont tributaires des chaînes de valeur mondiales. Ce scénario aura notamment pour conséquences de faire progresser les désinvestissements et de restreindre le bassin d'IED motivés par la recherche de gains d'efficacité. Dans certains pays, il impose une réindustrialisation ; dans d'autres, il oblige à affronter une désindustrialisation précoce. Il devient plus difficile pour les pays en développement d'accéder aux CVM et d'y monter en gamme pour assurer leur développement.

2) La *diversification* entraînera une extension du spectre des activités économiques. Elle concernera surtout les industries de services et les industries manufacturières tributaires des chaînes de valeur mondiales. Lesdites chaînes de valeur seront plus accessibles aux nouveaux arrivants (pays et entreprises), mais du fait de la numérisation des chaînes d'approvisionnement, seront soumises à une gouvernance moins stricte et dépendront plus des plateformes et moins des actifs ; la captation de valeur deviendra plus difficile dans les pays d'accueil. La participation aux CVM ne sera possible qu'au moyen d'infrastructures numériques, matérielles et immatérielles, de grande qualité.

3) La *régionalisation* réduira la longueur physique des chaînes d'approvisionnement, mais ne les rendra pas moins fragmentaires. La valeur ajoutée sera plus dispersée d'un point de vue géographique. Ce scénario concernera les industries régionales de transformation, certaines industries tributaires des chaînes de valeur mondiales, et même le secteur primaire. Les investissements régionaux motivés par la recherche de nouveaux marchés seront préférés aux investissements internationaux motivés par la recherche de gains d'efficacité, et les investissements dans des segments verticaux des CVM seront délaissés au profit d'investissements dans des pôles et des groupements industriels de plus grande ampleur. Coopération économique, politique industrielle et promotion de l'investissement deviendront indispensables, au niveau régional, pour la constitution de chaînes de valeur régionales.

Figure 9 Pertinence des différents scénarios, par secteur



Source : CNUCED.

4) La *reproduction* aboutira à un raccourcissement des chaînes de valeur et à un regroupement des étapes de production. Elle s'accompagnera d'une plus grande dispersion géographique des activités, mais aussi d'une plus grande concentration de la valeur ajoutée. Elle concernera surtout les industries organisées en étoile (*hub-and-spoke*) et les industries régionales de transformation. Aux investissements dans des activités industrielles à grande échelle sera préférée la fabrication distribuée, qui nécessite des infrastructures matérielles légères et des infrastructures numériques de qualité. Au niveau local, une base manufacturière et des services aux producteurs seront essentiels pour attirer les segments supérieurs des chaînes de valeur, mais la captation de valeur et la diffusion de technologie ne seront pas garanties.

Chacun des quatre scénarios a des implications différentes pour les responsables des politiques d'investissement et de développement (tableau 3). La relocalisation ébranlera les économies qui dépendent de la participation aux CVM et des exportations pour leur croissance. La diversification et la numérisation qui l'accompagne ouvriront de nouvelles possibilités de participer aux chaînes de valeur mondiales, mais rendront la captation de valeur plus difficile. Dans le cadre de la régionalisation, la coopération avec les pays voisins dans les domaines du développement industriel, du commerce et de l'investissement revêtira une importance cruciale. Quant à la reproduction, elle fera évoluer le modèle de promotion de l'investissement, pour l'heure uniquement axé sur les activités industrielles à grande échelle.

Des chaînes de valeur plus courtes, une valeur ajoutée plus concentrée et des investissements moins orientés vers les actifs

Si les différents scénarios montrent que la transformation de la production internationale escomptée pourra emprunter plusieurs voies, au bout du compte, tous tendent vers un raccourcissement des chaînes de valeur, une plus grande concentration de la valeur ajoutée et une diminution des investissements internationaux dans les actifs corporels de production. Ils présentent un système sous pression, où les CVM font face à un risque accru de recul et d'érosion. La production internationale ayant un rôle important à jouer dans la reprise post-pandémie, la croissance économique, la création d'emplois et les perspectives de développement des pays à faible revenu, il importe que les décideurs maintiennent un cadre directif du commerce et de l'investissement qui favorise une adaptation progressive – et non brutale – des réseaux internationaux de production.

Tableau 3

Principaux effets des différents scénarios sur l'investissement et le développement dans les pays d'accueil

Relocalisation



- Un choc de restructuration est possible, notamment sous la forme de désinvestissements, de réimplantations et de détournements des investissements
- Le bassin des IED motivés par la recherche de gains d'efficacité s'amenuise
- Il faut procéder à une réindustrialisation ou faire face à une désindustrialisation (précoce)
- Il devient plus difficile d'accéder aux CVM et d'y monter en gamme à des fins de développement

Diversification



- Les CVM sont plus accessibles, mais sont soumises à une gouvernance moins stricte et dépendent plus des plateformes et moins des actifs
- Le passage à des CVM axées sur les actifs incorporels et les services est accéléré
- Il y a concentration de la valeur ; la captation de la valeur dans les pays d'accueil devient plus difficile
- La participation aux CVM nécessite des infrastructures numériques, matérielles et immatérielles, de qualité

Régionalisation



- Les investissements régionaux motivés par la recherche de nouveaux marchés sont préférés aux investissements internationaux motivés par la recherche de gains d'efficacité
- Les investissements dans des segments verticaux et dispersés des CVM sont délaissés au profit d'investissements dans des pôles et des groupements industriels de plus grande ampleur
- La délocalisation dans un pays proche produit les mêmes effets que la relocalisation en termes de restructuration (mais des effets atténués à d'autres égards)
- Coopération économique, politique industrielle et promotion de l'investissement sont indispensables, au niveau régional, pour la constitution de chaînes de valeur régionales

Reproduction



- Les investissements dans des activités industrielles à grande échelle sont délaissés pour une fabrication distribuée à petite échelle
- Au niveau local, une base manufacturière et des services aux producteurs sont essentiels pour attirer les segments supérieurs des chaînes de valeur
- Il est davantage fait appel aux producteurs et aux prestataires de services locaux ; la captation de valeur et la diffusion de technologie ne sont pas garanties
- Le besoin en infrastructures physiques d'un bon rapport coût/efficacité et en infrastructures numériques (matérielles et immatérielles) de qualité est plus important

Source : CNUCED.

Pour les responsables des politiques de l'investissement et du développement, la transformation de la production internationale n'ira pas sans difficultés, mais ouvrira aussi des possibilités :

- Les *difficultés* consisteront notamment en une augmentation des désinvestissements, des réimplantations et des détournements d'investissements, et en une diminution du bassin d'investissements motivés par la recherche de gains d'efficacité, ce qui intensifiera la concurrence pour les IED. Il deviendra plus difficile de capter de la valeur dans les CVM et de faire de la spécialisation verticale un instrument de développement. Les infrastructures construites pour les CVM deviendront moins rentables. L'évolution des déterminants géostratégiques des investissements compromettra souvent les chances des pays en développement d'accueillir les activités d'entreprises multinationales.
- Entre autres possibilités, la transformation de la production internationale permettra d'attirer des investisseurs qui cherchent à diversifier leurs sources d'approvisionnement, à accroître la redondance des systèmes et à devenir plus résilients. Le bassin d'investissements régionaux motivés par la recherche de nouveaux marchés gagnera en importance. Avec le raccourcissement des chaînes de valeur et le renforcement et le regroupement des capacités industrielles, plus d'investissements seront consacrés à la fabrication distribuée et à la production de biens finals. Les infrastructures et les plateformes numériques rendront possibles de nouvelles applications et de nouveaux services et faciliteront l'accès aux segments supérieurs des chaînes de valeur mondiales.

Un nouveau modèle d'investissement au service du développement

Pour surmonter les difficultés associées à la transformation de la production internationale et tirer parti des possibilités qu'elle offre, le modèle d'investissement au service du développement doit évoluer. Il faut passer i) d'investissements à vocation exportatrice qui sont motivés par la recherche de gains d'efficacité et affectés à des segments très spécialisés des CVM à des investissements à vocation exportatrice qui, en outre, contribuent à la production destinée aux marchés régionaux et au développement de la base industrielle : ii) d'une concurrence axée sur les coûts en vue d'investissements centralisés à une concurrence

axée sur la flexibilité et la résilience en vue d'investissements diversifiés ; et iii) d'investissements dans des activités industrielles à grande échelle, auxquels la priorité est actuellement donnée et qui font intervenir des infrastructures lourdes, à des investissements dans des installations de fabrication à petite échelle et des activités de services qui font intervenir des infrastructures légères. Le présent Rapport propose un nouveau cadre pour les politiques d'investissement au service du développement, qui tient compte de ces changements.

Enfin, les stratégies de promotion de l'investissement doivent être orientées vers les infrastructures et les services. Ces trente dernières années, la production internationale et la promotion des investissements à vocation exportatrice dans le secteur manufacturier ont été les piliers des stratégies d'industrialisation et de développement de la plupart des pays en développement. Bien qu'en diminution, les investissements motivés par l'exploitation de facteurs de production, de ressources naturelles et d'une main-d'œuvre à bas coût resteront importants. Inévitablement, la croissance devra être davantage axée sur les demandes intérieure et régionale et sur les services.

Pour attirer les investissements dans les infrastructures et les services intérieurs, et dans les économies verte et bleue, il convient de mettre de nouveaux secteurs sur le marché (par exemple, les secteurs des énergies renouvelables, de l'eau et de l'assainissement, et de la santé, qui sont des secteurs déterminants dans la réalisation des ODD), cibler une autre forme de financement (le financement de projet, plutôt que l'IED traditionnel) et s'adresser à des investisseurs de différents types (investisseurs d'impact, investisseurs institutionnels et entrepreneurs sociaux, et non pas seulement les entreprises multinationales) qui évoluent dans un cadre directif distinct (normes et dispositions applicables aux marchés des capitaux). Le *World Investment Report* s'est doté d'un nouveau chapitre, qui porte spécifiquement sur les tendances de l'investissement en faveur des ODD et les politiques connexes.

INVESTIR DANS LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'investissement en faveur des ODD dans les pays en développement

Dans l'édition 2014 du *World Investment Report*, la CNUCED a évalué pour la première fois le montant des investissements nécessaires à la réalisation des ODD dans 10 secteurs pertinents (recouvrant chacun des 17 objectifs) et a estimé le déficit d'investissement à 2 500 milliards de dollars par an dans les pays en développement. Depuis lors, les investissements en faveur des ODD, provenant à la fois de sources intérieures et internationales, publiques et privées, ont clairement progressé dans six des 10 secteurs clefs, à savoir l'infrastructure, l'atténuation des changements climatiques, l'alimentation et l'agriculture, la santé, les télécommunications, et les écosystèmes et la biodiversité (tableau 4). Cependant, même dans les secteurs où ils sont à la hausse, ces investissements restent insuffisants pour réduire sensiblement le déficit estimatif. De plus, les investissements dans des secteurs importants comme l'éducation et l'eau et l'assainissement semblent, au mieux, au point mort.

L'*investissement privé international* demeure une source d'investissement en faveur des ODD peu courante dans les pays en développement. Les IED, en particulier les investissements de création de capacités et le financement de projets, ont été modestes dans les secteurs concernés, ce qui s'explique notamment par la tendance à la stagnation des investissements mondiaux.

Le montant des dépenses d'équipement annoncées au titre de projets d'IED de création de capacités (dans huit secteurs des ODD pour lesquels des données sont disponibles) s'est élevé à 134 milliards de dollars par an en moyenne pendant la période 2015-2019, progressant ainsi de 18 % par rapport à la période 2010-2014. Cependant, cette progression était surtout due à la hausse des investissements pendant les deux premières années du Programme 2030 (2015 et 2016). Pendant les trois années qui ont suivi, les investissements en question ont été ramenés à un montant comparable à celui enregistré avant les ODD. Un aspect positif est que le nombre de projets dans le secteur des énergies renouvelables a presque doublé pendant la période considérée.

Le montant annoncé du financement de projets dans les secteurs des ODD (principalement, les secteurs de l'électricité, de l'infrastructure, des télécommunications, et de l'eau et de l'assainissement) a été de 418 milliards de dollars par an en moyenne pendant la période 2015-2019, ce qui représentait une baisse de 32 % par rapport au montant enregistré avant l'adoption des ODD (2010-2014). Le nombre de projets a augmenté de plus de 40 % grâce à de multiples projets relativement peu onéreux dans le secteur des énergies renouvelables. Le montant du financement de projets destinés aux PMA est resté négligeable (environ 8 milliards de dollars, soit 6 % du montant total dans l'ensemble des pays en développement) et n'a pas augmenté au cours des cinq dernières années.

La pandémie de la COVID-19 rendra encore plus difficile l'acheminement des investissements privés vers les secteurs des ODD dans les pays en développement et risque de réduire à néant les maigres progrès réalisés en la matière ces cinq dernières années.

Tableau 4

Récapitulatif des déficits d'investissement en faveur des ODD et tendances

Principaux domaines en manque d'investissements	ODD concernés	Déficit d'investissement annuel estimé par la CNUCED (En milliards de dollars)	Tendances des investissements en faveur des ODD en général	Tendances des investissements internationaux du secteur privé
ÉLECTRICITÉ (hors énergies renouvelables) Investissements dans la production, le transport et la distribution d'électricité		370-690		
INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT Investissements dans les routes, les aéroports, les ports et les infrastructures ferroviaires	 	50-470		
TÉLÉCOMMUNICATIONS Investissements dans les infrastructures (lignes fixes, téléphonie mobile et Internet)		70-240		
EAU, ASSAINISSEMENT ET HYGIÈNE (WASH) Fourniture de services d'approvisionnement en eau et d'assainissement aux ménages et aux entreprises		260		
ALIMENTATION ET AGRICULTURE Investissements dans l'agriculture, la recherche, le développement rural, etc.		260		
ATTÉNUATION DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES Investissements dans les infrastructures ad hoc, la production d'énergies renouvelables, la recherche et la diffusion de technologies respectueuses du climat, etc.		380-680		

/...

Tableau 4.

Récapitulatif des déficits d'investissement en faveur des ODD et tendances (suite)

Principaux domaines en manque d'investissements	ODD concernés	Déficit d'investissement annuel estimé par la CNUCED (En milliards de dollars)	Tendances des investissements en faveur des ODD en général	Tendances des investissements internationaux du secteur privé
ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES Investissements devant permettre de faire face aux effets des changements climatiques sur l'agriculture, l'infrastructure, la gestion de l'eau, dans les zones côtières, etc.		60–100		N.D.
ÉCOSYSTÈMES ET BIODIVERSITÉ Investissements en faveur de la préservation et de la sauvegarde des écosystèmes, de la gestion des ressources marines, de la sylviculture durable, etc.	 	N.D.		N.D.
SANTÉ Investissements dans les infrastructures (par exemple, nouveaux hôpitaux) et dans la recherche-développement de vaccins et médicaments		140		
ÉDUCATION Investissements dans les infrastructures (par exemple, nouveaux établissements scolaires)		250		

Source : CNUCED.

Notes : Les déficits d'investissement ont été estimés sur la base du *World Investment Report 2014*. Les tendances des investissements en faveur des ODD en général ont été établies sur la base de la publication de la CNUCED *SDG Investment Trends Monitor 2019* et des données disponibles concernant les différents types d'investissement et de financement (intérieur et international, public et privé) et la mobilisation des ressources financières (en plus des dépenses d'équipement). L'analyse des tendances des IED, des investissements de création de capacités et du financement de projet est propre au *World Investment Report* et se fonde sur les données les plus récentes établies pour l'édition de cette année. Pour en savoir plus sur les sources des données, voir les chapitres I et II et les annexes du Rapport.

Financement des ODD sur les marchés mondiaux des capitaux

Les fonds pour le développement durable ciblent des thématiques ou des secteurs qui touchent aux questions d'ESG ou aux ODD, à l'exemple des énergies propres, des technologies propres, de l'agriculture durable et de la sécurité alimentaire. Ils ont rapidement crû en nombre, en diversité et en taille. Selon les estimations de la CNUCED, ils représentent aujourd'hui entre 1 200 et 1 300 milliards de dollars. Ils prennent la forme de fonds thématiques durables, d'obligations vertes et d'obligations sociales.

Les fonds thématiques durables désignent des fonds communs de placement et des fonds indiciels cotés qui appliquent des critères d'ESG dans leur sélection de valeurs mobilières ou qui cherchent à produire des effets positifs mesurables en plus de bénéfices financiers. Selon les estimations de la CNUCED, il existe dans le monde près de 3 100 de ces fonds, dont les actifs sous mandat de gestion ont une valeur proche de 900 milliards de dollars. Entre 2010 et 2019, les fonds thématiques durables ont vu leur nombre passer de 1 304 à 2 708 en Europe et aux États-Unis, les deux principaux marchés de l'investissement durable, et la valeur des actifs à leur charge bondir de 195 milliards à 813 milliards de dollars. Ces fonds sont encore relativement nouveaux dans les pays en développement. En 2019, la Chine comptait 95 fonds thématiques durables, pour la plupart créés au cours des cinq années précédentes, dont les actifs sous mandat de gestion représentaient près de 7 milliards de dollars. Récemment, les fonds axés sur les questions d'environnement, de société et de gouvernance, initialement peu nombreux, se sont aussi développés en Afrique du Sud, au Brésil et à Singapour.

Les obligations vertes contribuent aux investissements dans les mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques (ODD 13), l'énergie propre et d'un coût abordable (ODD 7) et des villes et des communautés durables (ODD 11). En 2019, le marché mondial des obligations vertes a connu une croissance rapide, au point que sa valeur a avoisiné 260 milliards de dollars, le faisant progresser de 51 % en glissement annuel. Le produit des obligations vertes profite principalement à trois secteurs (énergie, bâtiment et transport).

Les obligations sociales sont en forte progression cette année, la lutte mondiale contre la pandémie de COVID-19 ayant pour effet d'en multiplier le nombre. Au premier trimestre 2020, les obligations sociales en relation avec la lutte contre la pandémie de COVID-19 ont représenté 55 milliards de dollars et ont ainsi dépassé

la valeur totale des obligations sociales émises durant toute l'année 2019. En plein essor, cette forme de riposte du marché obligataire face à la pandémie bénéficie du soutien des places boursières, qui l'exonèrent de droits d'admission à la cote.

Dans la catégorie beaucoup plus vaste des acteurs de l'investissement responsable figurent, outre les fonds pour le développement durable, les fonds de placement généralistes ayant adopté des critères pour des investissements durables. Ces investissements ne ciblent pas directement les secteurs des ODD. La valeur totale des actifs gérés par ces fonds pourrait avoisiner 29 000 milliards de dollars.

Il est probable qu'au cours de la décennie qui vient de s'ouvrir, et qui doit marquer l'aboutissement des ODD, l'offre de produits thématiques durables sera sensiblement étendue sur les marchés des capitaux. La difficulté sera de savoir comment asseoir la croissance, tout en consacrant plus de fonds à des investissements en faveur des ODD dans les pays en développement, en particulier dans les PMA, et contribuer à un développement durable. Jusqu'à présent, les fonds thématiques durables investissent surtout dans les pays développés.

Prise en considération des questions d'environnement, de société et de gouvernance

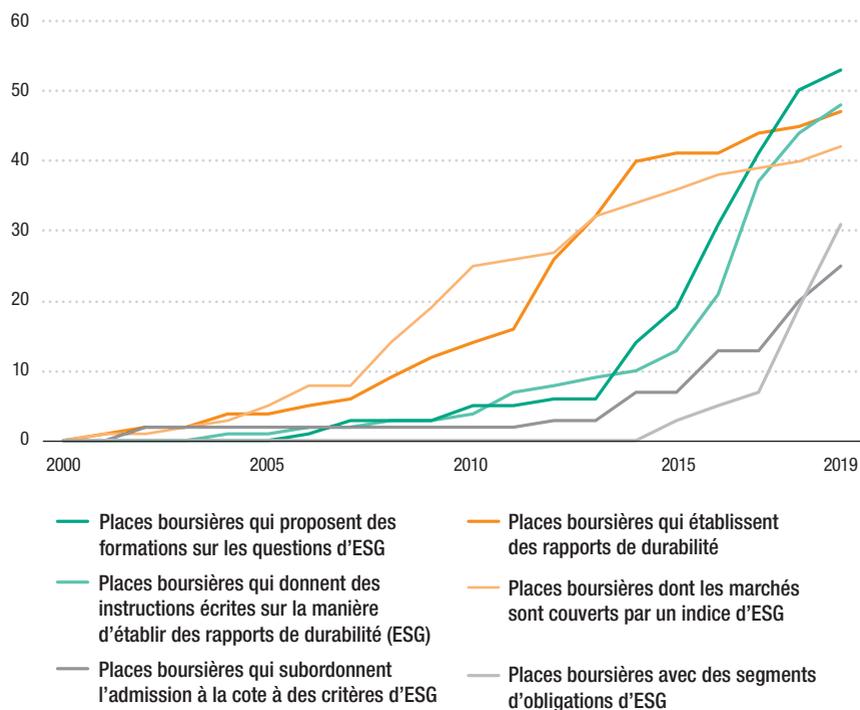
Pour faire progresser les investissements en faveur des ODD, il ne suffit pas de mobiliser des fonds et de les affecter à des secteurs prioritaires. Il faut aussi que les entreprises exercent leurs activités selon de bonnes pratiques dans le domaine de l'environnement, sur le plan social et en matière de gouvernance, afin que ces investissements aient des retombées positives. Ici encore, les marchés mondiaux des capitaux ont un rôle décisif à jouer. Des autorités boursières, des décideurs et des organisations internationales telles que l'ONU, avec l'Initiative pour des marchés boursiers durables, et l'Organisation internationale des commissions de valeurs font pression sur les marchés des capitaux pour qu'ils prennent en considération les questions d'ESG.

Les places boursières ont un rôle important à jouer dans la promotion de la durabilité sur les marchés des capitaux. Elles offrent un tremplin au financement durable et donnent des orientations aux entreprises en matière de gouvernance. Elles ont pris des initiatives diverses, et nettement plus nombreuses pendant la dernière décennie, en faveur du développement durable. Actuellement, plus de la

moitié des places boursières du monde donnent des indications aux entreprises cotées sur la manière d'établir des rapports sur la durabilité. En outre, les places boursières proposent des formations et mettent au point des outils et des plateformes pour l'élaboration et le commerce de produits financiers durables (fig. 10).

Les entreprises et les investisseurs institutionnels conviennent que leurs investissements et leurs décisions doivent servir les ODD. De fait, ces objectifs suscitent de plus en plus l'intérêt des investisseurs et prennent de plus en plus d'importance dans les rapports d'impact des entreprises. La qualité de l'information publiée et l'harmonisation des normes d'information sont déterminantes.

Figure 10 | Évolution du nombre de places boursières



Source : CNUCED, base de données sur les marchés boursiers durables.

Pour que la contribution du secteur privé garantisse la poursuite de la réalisation des ODD et leur aboutissement, il faut que les entreprises multinationales soient plus efficaces dans leurs activités de mesure et de publication d'informations. L'Initiative mondiale sur les rapports de performance a rattaché les ODD à sa norme largement utilisée d'établissement des rapports. En 2019, à l'issue de consultations étendues entre des experts originaires de plus de 190 États Membres de l'ONU, la CNUCED a publié un document d'orientation à l'intention des entreprises, qui établissait des indicateurs de base concernant la publication d'informations sur leur contribution à la réalisation des ODD.

S'il est un ODD sur lequel la publication d'informations par les entreprises est de plus en plus attendue, c'est celui de l'égalité des sexes (fig. 11). Aujourd'hui, environ 70 % des 5 000 plus grandes entreprises multinationales dans le monde rendent compte de leurs progrès en la matière. Dans ces entités, la répartition entre hommes et femmes reste globalement inégale. La proportion de femmes est de 17 % dans les effectifs globaux, de 9 % dans les postes de direction, mais atteint 18 % dans les conseils d'administration, du fait des dispositions réglementaires en vigueur et des pressions exercées par les investisseurs.

Dans le monde, environ quatre entreprises sur cinq ont publié une politique de diversité. Le degré d'application effective de ces politiques peut être évalué au regard de l'existence de modalités de travail aménagées ou de la fourniture de services de garderie qui puissent servir l'intérêt des femmes et faciliter leur participation au marché du travail. Or, les entreprises qui proposent des modalités de travail aménagées ou des services de garderie sont bien moins nombreuses que celles qui ont adopté des politiques de diversité.

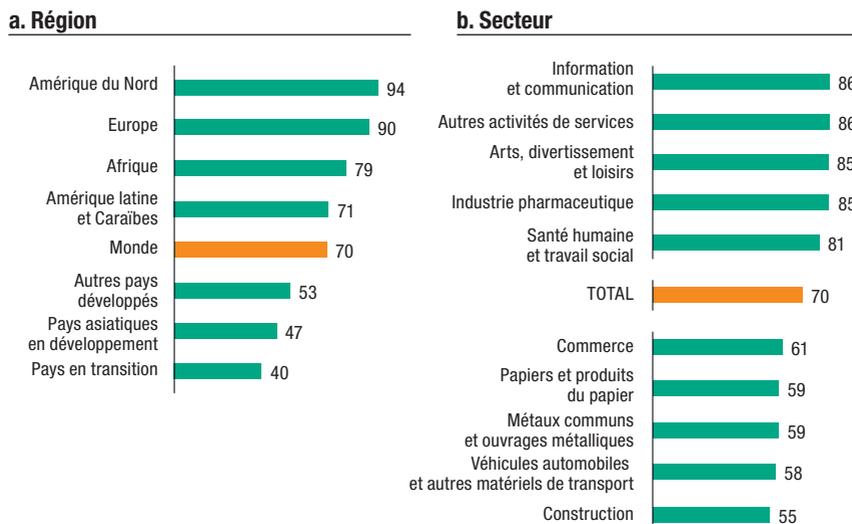
Intégration des ODD dans les politiques d'investissement

Plus de 150 pays ont adopté des stratégies nationales de développement durable ou modifié leurs plans de développement afin de tenir compte des ODD. Selon une analyse de la CNUCED, basée sur 128 examens nationaux volontaires, bon nombre de ces stratégies insistent sur le besoin en ressources financières complémentaires, mais rares sont celles qui contiennent des orientations précises pour la promotion des investissements en faveur des ODD.

En la matière, les instruments existants sont peu nombreux et ne s'inscrivent pas dans un plan d'ensemble. D'après les examens des politiques nationales d'investissement pratiqués par la CNUCED, moins de la moitié des États Membres

Figure 11

Taux de publication d'informations sur l'égalité des sexes, par région, cinq premiers secteurs et cinq derniers secteurs, 2018 (En pourcentage)



Source : CNUCED.

Note : Sur les 4 439 entreprises couvertes par la série de données, 3 103 publient des informations sur l'égalité des sexes.

de l'ONU a mis en place des instruments visant à encourager les investissements en faveur des ODD. En moyenne, les dispositions réglementaires de ces pays ne ciblent pas plus de trois secteurs ou activités en relation avec les ODD. Beaucoup d'autres pays n'ont même pas de telles dispositions. Les investissements étrangers sont orientés vers les ODD principalement au moyen de programmes d'incitations. Plusieurs secteurs clefs des ODD tels que la santé, l'eau et l'assainissement, l'éducation et l'adaptation aux changements climatiques sont rarement couverts par des mesures spéciales de promotion des investissements. Les pays développés encouragent aussi les investissements à l'étranger, au moyen de crédits et de garanties d'État selon des critères de durabilité.

Depuis l'adoption des ODD, des mesures ont été prises afin de promouvoir davantage les investissements dans les secteurs pertinents. Au total, 55 pays ont mis en œuvre près de 200 mesures touchant aux secteurs des ODD, lesquelles tendaient majoritairement à libéraliser ou à faciliter les investissements dans

l'agriculture et l'alimentation, les transports ou l'innovation. Ce sont surtout les pays en développement qui ont procédé à des changements d'orientation ; à eux seuls, les pays asiatiques en développement sont responsables de 42 % des réformes. La pandémie a redéfini les priorités et fait passer au premier plan la promotion des investissements dans la santé, la sécurité alimentaire et le passage au numérique.

L'intégration des ODD dans les accords internationaux d'investissement s'annonce une tâche délicate. La grande majorité des 3 300 accords existants sont antérieurs aux ODD. Depuis 2015 et l'adoption des objectifs, 190 accords internationaux d'investissement ont été conclus. Plus de 30 % de ces accords contiennent des dispositions concernant directement les ODD et près de 60 % font mention du développement durable dans leur préambule. En outre, plusieurs pays modifient actuellement leurs modèles d'accords en suivant les conseils que la CNUCED donne dans son programme de réforme du régime de l'investissement international (UNCTAD's Reform Package for the International Investment Regime).

Une démarche plus systématique s'impose pour faire figurer la promotion des investissements dans les stratégies nationales de réalisation des ODD et intégrer les ODD dans les cadres directifs nationaux pour l'investissement et dans le régime des accords internationaux d'investissement.

Donner une grande impulsion aux investissements en faveur des ODD grâce à un nouvel ensemble de mesures transformatrices

Il est urgent que des mesures soient prises au niveau mondial afin de donner une grande impulsion aux investissements privés en faveur des ODD. Actuellement, les investissements dans les secteurs des ODD sont insuffisants, en particulier dans les pays en développement, les flux du financement durable ne passent généralement pas par ces pays et l'instauration de politiques d'investissement en faveur des ODD n'est pas assez rapide. La situation est compliquée par la pandémie de la COVID-19, qui risque de faire prévaloir la reprise économique sur la réalisation des ODD.

Sur la base des six mesures transformatrices proposées dans son Cadre de politique de l'investissement pour un développement durable (Investment Policy Framework for Sustainable Development), la CNUCED a établi un nouveau plan

d'action qui, au moyen de plusieurs instruments, doit permettre la mise en œuvre de la Stratégie du Secrétaire général de l'ONU pour le financement du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Le Cadre de politique de l'investissement pour un développement durable contient un plan d'action dont les fondements – mobiliser des fonds, les orienter vers les secteurs des ODD et maximiser leurs effets – restent pertinents. Ses quatre principes directeurs, qui sont : a) de concilier la libéralisation et la réglementation ; b) de garantir à la fois des rapports rendement/risque avantageux et des biens et des services accessibles et abordables ; c) de concilier les mesures destinées à attirer des fonds privés et le rôle fondamental de l'investissement public ; et d) de distinguer la portée mondiale des ODD et les mesures spécifiques à l'intention des PMA et d'autres pays vulnérables, doivent rester au centre de tout programme de promotion des investissements en faveur des ODD.

Le nouveau plan d'action présente différents moyens de mobiliser et d'orienter les investissements et d'en maximiser les effets, tâches particulièrement difficiles dans les pays en développement (fig. 12). Il propose les six mesures transformatrices suivantes :

- intégrer les ODD dans les cadres directifs nationaux pour l'investissement et le régime des accords internationaux d'investissement ;
- réorienter les stratégies de promotion et de facilitation des investissements vers les investissements en faveur des ODD ;
- établir des accords régionaux d'investissement en faveur des ODD ;
- encourager de nouvelles formes de partenariat pour les investissements en faveur des ODD ;
- aller plus loin dans la prise en considération des questions d'ESG sur les marchés des capitaux avec la mise en place d'un mécanisme mondial de suivi et d'une procédure harmonisée de publication de l'information ;
- faire évoluer les mentalités dans le secteur des entreprises au niveau mondial.

Le nouveau plan d'action répond à l'invitation à « faire des recommandations pratiques tendant à la promotion de l'investissement aux fins de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 », lancée par l'Assemblée générale des Nations Unies dans sa résolution A/RES/74/199 « Promouvoir l'investissement en faveur du développement durable ».

Figure 12

Donner une grande impulsion grâce à six séries de mesures



1. Définir de nouvelles politiques d'investissement



2. Réorienter les stratégies de promotion et de facilitation des investissements



3. Établir des accords régionaux en faveur des ODD selon les principes directeurs de la CNUCED

• Au niveau national

Nouvelles politiques d'investissement fondées sur le Cadre de politique de l'investissement pour un développement durable et contribuant efficacement à la réalisation de l'ensemble des ODD.

• Au niveau international

Réforme des accords internationaux d'investissement s'appuyant sur le programme de réforme de la CNUCED et sur le futur dispositif d'accélération de l'actualisation des anciens accords.

• Facilitation des investissements orientés vers les ODD conformément au Menu d'action globale pour la facilitation des investissements

- Régimes d'assurance et de garantie des investissements

• Directives du G20

• Directives de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique

• Directives du groupe des huit pays en développement (D-8)

• Coopération régionale/Sud-Sud avec une attention particulière portée aux :

- Zones économiques spéciales régionales en faveur des ODD



4. Créer de nouvelles formes de partenariat pour les investissements en faveur des ODD



5. Permettre une réorientation des marchés des capitaux



6. Faire évoluer les mentalités dans le secteur des entreprises au niveau mondial

• Réseaux d'organismes de promotion de l'investissement dans les pays d'origine et les pays d'accueil

• Élaboration de produits financiers destinés à l'investissement et conformes aux critères d'ESG et de projets d'investissement dans des pays en développement

• Mutualisation en ligne de projets susceptibles de recevoir le soutien des banques

• Programmes de relations interentreprises orientés vers les ODD

• Initiative des entreprises familiales pour le développement durable

• Lignes directrices pour des indicateurs de la contribution des entreprises à la réalisation des ODD

• Initiative de l'ONU pour des marchés boursiers durables

• Renforcement de la crédibilité des produits financiers durables (par l'élaboration de normes d'évaluation de la durabilité et de données fiables sur le sujet)

• Prise en considération de la question de la durabilité tout au long de la chaîne de valeur de l'investissement et dans les marchés publics et privés

• Élaboration d'un plus grand nombre de produits financiers durables axés sur les ODD

• Alliance mondiale des investisseurs en faveur du développement durable, établie à l'initiative du Secrétaire général de l'ONU

• Formations (par exemple, gestion de fonds/marchés de capitaux)

• Programmes sur l'entrepreneuriat destinés aux groupes vulnérables (migrants, femmes, jeunes)

• Amélioration des pratiques des entreprises en matière de publication d'informations et d'analyse comparative (objectifs de l'égalité des sexes et de la diversité)

PRINCIPES DIRECTEURS

Concilier la libéralisation et la réglementation

Concilier le besoin de rapports rendement/risque avantageux et le besoin de services accessibles et abordables

Concilier la portée mondiale des ODD et le besoin de mesures particulières dans les PMA

Concilier la promotion des investissements privés et le maintien du rôle fondamental des investissements publics

Source : CNUCED, d'après *Investment Policy Framework for Sustainable Development*, 2015.

Suivant la demande de l'Assemblée générale, la CNUCED continuera de rendre compte régulièrement des tendances mondiales de l'investissement en faveur des ODD ainsi que des politiques connexes dans ses publications *SDG Investment Trends Monitor*, *Investment Policy Monitor* et *World Investment Report*. Elle continuera aussi de promouvoir les investissements en faveur des ODD, en partenariat avec tous les acteurs clefs de l'investissement au service du développement, dans le cadre de rencontres internationales telles que le Forum mondial sur l'investissement.

NOTE

La Division de l'investissement et des entreprises de la CNUCED est chargée de traiter les questions relatives à l'investissement et au développement des entreprises au sein du système des Nations Unies. En tant que centre d'excellence d'envergure internationale, la Division conduit des analyses politiques et des recherches de pointe, apporte une assistance technique aux États membres et groupements régionaux, et contribue à la formation d'un consensus international entre les 195 États membres de l'organisation. Elle a pour mission de promouvoir l'investissement et les entreprises aux fins d'un développement durable et équitable.

La Division fournit, entre autres produits :

Deux produits phares :

World Investment Report

Le Forum mondial de l'investissement

Six grands cadres de politique générale :

Le Cadre de politique de l'investissement pour un développement durable

Le Plan d'action pour l'investissement au service du développement durable

Le Cadre directeur pour l'entrepreneuriat

Le programme de réforme du régime de l'investissement international

Le Menu d'action globale pour la facilitation des investissements

Le guide pratique pour le développement de la comptabilité

Sept services de base :

Bases de données et activités de recherche sur l'investissement

Politiques nationales et internationales en matière d'investissement

Promotion de l'investissement

Investissement responsable

Facilitation des affaires

Développement de l'entrepreneuriat

Comptabilité et information financière

Des informations sur ces produits, cadres et services, ainsi que les publications de la Division, peuvent être consultées gratuitement sur le site Web de la CNUCED (www.unctad.org/diae) ou de la plateforme de la CNUCED sur les politiques d'investissement (www.investmentpolicyhub.unctad.org).

La vue d'ensemble s'appuie sur l'analyse approfondie figurant dans *le World Investment Report 2020 : International Production Beyond the Pandemic* (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.20.II.D.23).

PRÉCÉDENTES ÉDITIONS DU *WORLD INVESTMENT REPORT*

- WIR 2019 : Special Economic Zones
- WIR 2018 : Investment and New Industrial Policies
- WIR 2017 : Investment and the Digital Economy
- WIR 2016 : Investor Nationality: Policy Challenges
- WIR 2015 : Reforming International Investment Governance
- WIR 2014 : Investing in the SDGs: An Action Plan
- WIR 2013 : Global Value Chains: Investment and Trade for Development
- WIR 2012 : Towards a New Generation of Investment Policies
- WIR 2011 : Non-Equity Modes of International Production and Development
- WIR 2010 : Investing in a Low-carbon Economy
- WIR 2009 : Transnational Corporations, Agricultural Production and Development
- WIR 2008 : Transnational Corporations and the Infrastructure Challenge
- WIR 2007 : Transnational Corporations, Extractive Industries and Development
- WIR 2006 : FDI from Developing and Transition Economies: Implications for Development
- WIR 2005 : Transnational Corporations and the Internationalization of R&D
- WIR 2004 : The Shift Towards Services
- WIR 2003 : FDI Policies for Development: National and International Perspectives
- WIR 2002 : Transnational Corporations and Export Competitiveness
- WIR 2001 : Promoting Linkages
- WIR 2000 : Cross-border Mergers and Acquisitions and Development
- WIR 1999 : Foreign Direct Investment and the Challenge of Development
- WIR 1998 : Trends and Determinants
- WIR 1997 : Transnational Corporations, Market Structure and Competition Policy
- WIR 1996 : Investment, Trade and International Policy Arrangements
- WIR 1995 : Transnational Corporations and Competitiveness
- WIR 1994 : Transnational Corporations, Employment and the Workplace
- WIR 1993 : Transnational Corporations and Integrated International Production
- WIR 1992 : Transnational Corporations as Engines of Growth
- WIR 1991 : The Triad in Foreign Direct Investment

QUELQUES PROGRAMMES DE LA CNUCED SUR L'INVESTISSEMENT ET LES ENTREPRISES

World Investment Report

worldinvestmentreport.org

World Investment Forum

worldinvestmentforum.unctad.org

UNCTAD Investment Policy Framework for Sustainable Development

investmentpolicyhub.unctad.org/ipfsd

UNCTAD Entrepreneurship Policy Framework

unctad.org/en/PublicationsLibrary/diaeed2012d1_en.pdf

Sustainable Stock Exchanges Initiative

sseinitiative.org

Business Facilitation

businessfacilitation.org

Business Schools for Impact

business-schools-for-impact.org

Investment Policy Hub

investmentpolicyhub.unctad.org

FDI Statistics

unctad.org/fdistatistics

Investment Trends and Policies Monitors

unctad.org/diaa

International Investment Agreements

unctad.org/iiia

Investment Policy Reviews

unctad.org/ipr

ISAR Corporate Transparency Accounting

unctad.org/isar

Transnational Corporations Journal

unctad.org/tnc



worldinvestmentreport.org

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS

Les publications destinées à la vente sont disponibles chez les distributeurs des publications des Nations Unies partout dans le monde. On peut aussi les commander en écrivant à :

United Nations Publications
Customer Service
c/o National Book Network
15200 NBN Way
PO Box 190
Blue Ridge Summit, PA 17214
Courriel : unpublications@nbnbooks.com

Site Web : unp.un.org

Pour de plus amples informations au sujet des travaux sur l'investissement étranger direct et les entreprises multinationales, veuillez vous adresser à :

Division de l'investissement
et des entreprises de la CNUCED
Palais des Nations, Bureau E-10052
CH-1211 Genève 10 Suisse

Téléphone : +41 22 917 4533
Télécopie : +41 22 917 0498
Site Web : unctad.org/diaa



worldinvestmentreport.org